



C'est l'été!

L'été est commencé depuis 1h23 aujourd'hui. La venue du jour le plus long de l'année est marquée par quelques averses ce soir et des passages nuageux demain.

Détails, page B-2



Des vacances en moto

aux USA

page B-1

Photo: Léonce GAUDREAU



Sauvetage dans le Saint-Laurent

Notre photographe Clément Thibeault a croqué sur le vif, et en exclusivité, le sauvetage de Charles Keitta par le policier Jean-Michel Trottier, samedi, dans le Saint-Laurent.

Page A-3



Al OLIVER

Oliver en tête chez les frappeurs

page C-1



86e année, no 147
78 pages 5 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 21 JUIN 1982

• • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 • •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Les omnipraticiens subissent une loi spéciale

Entente de principe avec les spécialistes

par Roger BELLEFEUILLE

Le couperet va tomber dès aujourd'hui pour les 5,500 omnipraticiens en grève depuis jeudi.

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a en effet annoncé le dépôt, à la reprise des travaux parlementaires, cet après-midi, d'un projet de loi spéciale forçant le retour au travail au nom de la sauvegarde de la santé publique.

Cette mesure d'exception ne devrait cependant pas frapper les médecins spécialistes. Ceux-ci avaient déjà fait connaître leur intention de

débrayer à leur tour dès demain, neuf heures, à moins d'un accord.

Or, LE SOLEIL a appris de source sûre qu'une entente de principe était intervenue en fin de journée hier. Ce matin, l'exécutif de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) convoquait son conseil d'administration pour la faire entériner par cette instance.

Quant aux omnipraticiens, ils feront connaître avant la fin de la journée leur réaction à ce projet de loi qu'ils stigmatisent déjà comme le "bill Johnson". Ils aviseront, selon son

contenu et son libellé, s'ils défieront la loi ou s'ils se soumettront.

Il peut s'agir d'une mesure qui force le retour au travail dans l'espoir d'une entente ultérieure à la table des négociations. Ou encore, d'une loi qui fixe les conditions de rémunération des omnipraticiens pour une période déterminée, y compris les clauses sur la répartition géographique des effectifs médicaux.

Un communiqué du ministère des Affaires sociales, en soirée, annonçant le projet de loi spéciale, faisait valoir que le gouvernement ne pouvait prendre aucun risque, le maintien de la

santé publique devant primer toute autre considération.

Le ministère reconnaissait cependant que les soins d'urgence étaient bien assurés. Toutefois, il disait craindre une détérioration de la situation, en l'absence d'une intervention "rapide". Le gouvernement semble donc s'appuyer sur la notion de danger appréhendé pour la santé publique.

Les rencontres ont été assez intensives au cours du week-end entre les diverses parties. Mais sans conséquences positives pour les omnipraticiens, tout au moins. Ceux-ci ont

rejeté une offre faite par les négociateurs gouvernementaux dans la nuit de samedi à dimanche, la jugeant moins généreuse que la proposition originale.

En revanche, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) revenait à sa position initiale, soit un rattrapage et une hausse totalisant 43,5 pour 100. Le gouvernement s'en tient toujours à une offre de 14 pour 100.

Quant aux 1,800 résidents et internes en grève aussi depuis jeudi, le communiqué du MAS ne dit rien à leur sujet. Ces derniers ne sont pas en négociation.

Entente de principe signée
Hydro-Québec vendra pour \$3,5 milliards aux Etats de la Nouvelle-Angleterre

par Gilles BOIVIN

envoyé spécial du Soleil
LG-3, Baie James — Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a profité hier de l'inauguration de la centrale de LG-3 pour annoncer la signature d'une entente de principe avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui devrait augmenter d'un peu plus de 3,5 milliards (en dollars courants) le total de nos exportations vers les Etats-Unis de 1986 à 1997.

Ajoutée au contrat du même type intervenu avec le Power Authority of the State of New York (PASNY), l'entente d'hier porte à plus de \$15,5 milliards le total des exportations d'électricité québécoise vers les Etats-Unis pendant cette période.

Intervenu le 7 juin dernier, le contrat prévoit en effet la fourniture de quelque 33 milliards de kWh aux Etats de la Nouvelle-Angleterre sur une période de 11 ans, s'étendant de 1986 à 1997. En dollars de 1981, ce contrat de fourniture d'énergie excédentaire au New England Power Pool (NEPP) devra assurer des entrées de fonds de quelque \$100 millions annuellement dans les coffres d'Hydro-Québec.

Compte tenu de l'inflation et des diverses clauses escalatoires contenues dans le contrat comparable à celui intervenu avec l'Etat de New York (PASNY), ce sont quelque \$3,5 milliards qu'Hydro-Québec, en quête de marché pour compenser la baisse dans la croissance de la demande en électricité au Québec, ira ainsi chercher en onze ans dans les goussets de nos voisins du Sud. L'entente préliminaire est cependant fonction de la capacité des Etats de la Nouvelle-

Angleterre d'acheminer cette énergie vers leurs marchés respectifs. Si au Québec, la société d'Etat a déjà entrepris les études de localisation du tracé de la nouvelle ligne d'interconnexion qui sera nécessaire pour acheminer cette énergie, il n'en va pas de même aux Etats-Unis. Outre frontières, l'on n'est en effet pas encore arrivé à déterminer si la portion américaine de ce réseau traversera l'Etat du Vermont ou celui du New Hampshire et à vaincre les réticences des écologistes.

Dans l'euphorie de l'inauguration de la deuxième centrale en importance au Québec (LG-3 fournira quelque 2,304 mégawatts au réseau d'Hydro-Québec lorsque ses douze turbines auront été mises en route en 1984), le ministre Duhaime et les dignitaires d'Hydro-Québec se plaignaient à rappeler l'importance de ce complexe de la Baie James dans le bilan énergétique québécois.

Selon le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, lorsque les quelque 10,000 mégawatts du projet La Grande, phase 1, (qui comprend les 3 centrales de LG-2, LG-3 et LG-4) viendront alimenter le réseau hydro-québécois (avant la fin de la décennie), le Québec n'aura pas véritablement à s'inquiéter d'une possible coupure de courant en provenance des chutes Churchill Falls, au Labrador. D'autant plus, d'ajouter le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, qu'il pourra couler "beaucoup d'eau dans la rivière La Grande" avant que Terre-Neuve puisse se servir d'un jugement des cours terre-neuviennes ou canadiens pour songer à couper le courant à Hydro-Québec.

Une présence discrète

Pendant que les quelque 150 journalistes et invités à l'inauguration de la centrale de LG-3 s'affairaient à la visite des lieux, les quelque 600 travailleurs encore présents sur ce chantier qui en accueillait quelque 4,000 à l'heure de pointe, marquaient discrètement le couronnement de travaux entrepris en 1976.

Sous un immense chapiteau aménagé aux pieds de cet imposant barrage de 3,5 kilomètres (plus long et plus haut que le pont Jacques-Cartier qui enjambe le Saint-Laurent à la

Voir A-2, LG-3



A Banff, samedi, M. Trudeau paraissait songeur.

Le produit national brut tombe de huit pour cent, et Trudeau ne bouge pas

OTTAWA (d'après PC et UPC) — De mauvaises nouvelles attendent aujourd'hui les Canadiens. Statistique Canada révélera selon toute vraisemblance que le produit national brut a chuté de huit pour cent par rapport à l'an dernier durant les trois premiers mois de 1982, ce qui ne s'est pas vu depuis 1954.

A Banff entre-temps, le premier ministre Trudeau a précisé que l'actuelle priorité donnée à la lutte à l'inflation plutôt qu'au chômage et à

la récession sera maintenue. Il a laissé entendre que la masse monétaire pourrait être substantiellement réduite à plus ou moins brève échéance justement pour juguler l'inflation.

Le premier ministre, de même d'ailleurs que les membres de son cabinet, ont fait l'objet de sévères critiques de la part des 200 participants à un congrès d'orientation des libéraux de l'Ouest.

M. Trudeau leur a rappelé qu'il existait un consensus parmi les di-

rigeants des pays industrialisés selon qui la lutte au chômage et la relance des investissements exigent d'abord de dompter l'inflation.

La méthode mise de l'avant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne pour juguler l'inflation consiste à "semer la panique" parmi la population en créant suffisamment de faillites de petites entreprises, de façon à amener les travailleurs à réduire à un niveau

Voir A-2, ÉCONOMIE

LES GAGNANTS MARK TEN

Mark Ten

Hier, au stade Wrigley Field de Chicago, Al Oliver et Gary Carter ont mené l'attaque des Expos qui l'ont facilement emporté sur les Cubs 11-5.

Vendredi soir, au stade olympique de Montréal, le Manic est revenu de l'arrière pour finalement arracher une victoire aux Cosmos de New York 3-2.

Le Québécois Marcel Jobin s'est assuré samedi une participation aux prochains jeux du Commonwealth en remportant l'épreuve du 30 km du Marcel Jobin international.

Mark Ten

25 CIGARETTES REGULIERE FILTRÉ

Jeune homme entre la vie et la mort à la suite d'une grave chute

par André ROY

Effet du hasard, coïncidences, mouvement des planètes ou solstice d'été, toutes les raisons peuvent être bonnes pour tenter d'expliquer comment, dans les seules limites de Québec, en moins de quatre heures dans la nuit de vendredi à samedi, trois personnes ont été blessées dans trois accidents. Dans les trois cas, il s'agit de chutes.

Un jeune homme de Hauterive est toujours entre la vie et la mort, à l'Hôtel-Dieu de Québec où il a été transporté à l'aube, samedi.

Tombé sur la tête d'une hauteur de plus de 13 mètres, il a subi une commotion cérébrale et n'a pas repris conscience depuis. Son père a été mandé à son chevet le jour même de l'accident.

De passage dans le Vieux-Québec avec trois copains de son patelin, le jeune homme de 21 ans déambulait en leur compagnie rue du Parloir, vers 4h du matin. Le quatuor décida alors de pénétrer sur les terrains du vieux monastère des Ursulines.

Selon un responsable du mo-

nastère, les religieuses ont entendu les jeunes gens grimper un escalier de sauvetage extérieur; ils étaient alors dans le jardin intérieur, près d'un érable immense mesurant, selon l'interlocutrice du SOLEIL, au moins 15 mètres de haut.

"Une soeur leur a même dit de descendre de là. Puis, la première chose qu'on a su, c'est qu'il y en avait un qui était tombé... Mais personne ne les voyait, c'est difficile de dire ce qu'ils faisaient exactement."

Au pied de l'érable, explique la religieuse, il y a un espace gazonné, mais aussi une allée d'asphalte. "Et la gouttière est raccordée par un tuyau qui passe dans ces environs-là, aussi", précisait-elle.

Selon la police de Québec, pour des motifs que l'on ne pouvait expliquer au SOLEIL, le jeune garçon aurait décidé de descendre par l'arbre, aurait fait une fausse manœuvre et serait tombé comme une pierre. Ses compagnons en désarroi auraient alors demandé à un témoin de la scène d'avertir la police.

Deux autres blessés

Par ailleurs, une femme de 72 ans s'est infligé des lésions à la colonne vertébrale et une fracture ouverte à une cheville en tombant du haut du troisième étage du 765 chemin Sainte-Foy, où elle demeurait. La police de Québec a été avertie vers 2h45 de la chute de la septuagénaire. Elle ne pouvait en expliquer les circonstances.

Enfin, les policiers de Québec ont été appelés, vers minuit et quart, après d'un homme qui gisait dans son sang au coin des rues Carillon et Taschereau, dans le quartier Saint-Sauveur. On ignore encore la gravité des blessures de la victime et le pourquoi de sa chute.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Marché aux puces multiculturel

Les connaisseurs et les chercheurs d'occasions ont afflué, tout au long de la fin de semaine, au marché aux puces de la Fraternité multiculturelle de Québec, qui avait été monté dans les locaux de l'association rue des Erables à Québec. Les profits sont destinés aux enfants immigrés. Selon sa devise "Amitié et culture", la Fraternité multiculturelle prend soin des jeunes Néo-Québécois dont les parents suivent des cours, travaillent ou sont dans l'impossibilité d'offrir des vacances estivales à leurs enfants.

Adolescents arrêtés lors d'un vol dans une polyvalente

La police municipale de Charny a surpris sur le fait et arrêté quatre des cinq adolescents qui tentaient, vers 21h15 samedi, de s'enfuir de la polyvalente Les Etchemins où de l'argent et divers objets venaient d'être dérobés. Les jeunes, âgés de 13, 15, 16 et 17 ans, habitant Charny, ont été déferés à la Direction de la protection de la jeunesse.

Trois d'entre eux sont, semble-t-il, "bien connus" de la police de Charny. Les jeunes voleurs s'étaient emparés d'un peu plus de \$100 en argent contenus dans les locaux de direction de l'école. Ils auraient aussi raflé des outils, des appareils vidéo, cassettes, batteries, etc.

Les policiers ont été avertis par le système d'alarme de la polyvalente. Ils ont appréhendé un des jeunes à leur arrivée, deux autres à l'intérieur, puis un quatrième qui sortait. Le cinquième sera appréhendé à son domicile.

A Sainte-Brigitte-de-Laval

Par ailleurs, hier après-midi, la Sûreté du Québec a mis la main au collet d'un homme qui, avec un compagnon, tentait un vol avec effraction dans un chalet situé aux limites de Sainte-Brigitte-de-Laval, près des terres du séminaire de Québec.

Un des occupants du chalet visé,

qui serait un agent de la sûreté municipale de Sainte-Foy, aurait apparemment surpris les deux détraqués qui, abandonnant leur véhicule sur place, prirent la fuite dans les bois environnants.

Les policiers ont retrouvé un des fuyards. L'autre, propriétaire de la voiture abandonnée, devrait être appréhendé à son domicile. La police fait mention que les deux suspects auraient des dossiers judiciaires assez chargés déjà.

La politique économique de Trudeau critiquée par une revue américaine

WASHINGTON (PC) — Le magazine américain Business Week écrit dans sa dernière livraison que la politique économique du gouvernement Trudeau a conduit l'économie canadienne "au seuil du désastre".

Tirant à près d'un million d'exemplaires, publié par McGraw-Hill Inc., Business Week dit dans un bref éditorial que le gouvernement du Ca-

nada devrait renoncer au tamisage des investissements étrangers de même qu'à sa politique de l'énergie proclamée à la fin de 1980.

Le magazine revient ainsi sur un sujet qu'il a maintes fois traité ces derniers 18 mois, à savoir que le nationalisme des politiques énergétique et industrielle du Canada nuit à son économie.

ECONOMIE

(Suite de la première page)

plus réaliste leurs demandes", a notamment déclaré le chef du gouvernement.

Ce n'est pas un credo libéral qu'il faille créer un fort chômage pour mater l'inflation", a-t-il dit en précisant qu'il s'opposait à tout nouveau contrôle des salaires.

Des ministres fédéraux ont dû se porter à la défense de leur chef.

Selon le sénateur Hazen Argue, ministre responsable de l'Office du blé, M. Trudeau cherchait toujours à obtenir un consensus au sein du cabinet. "Il ne suffit pas de blâmer le premier ministre", a-t-il dit.

Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, a souligné pour sa part que les divergences d'opinion n'étaient pas rares au sein du cabinet. "Si nous sortions d'une réunion sans qu'il y ait eu de désaccord et de débat, je m'inquiéterais du Parti libéral parce que là réside sa force".

Plus tôt, les ministres avaient fait

écho aux propos de M. Trudeau en faveur de restrictions salariales volontaires pour réduire l'inflation.

Ils avaient répété que le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, ferait bientôt une déclaration sur l'économie.

M. Johnston a déploré que l'on répugne au Canada à relier les exigences salariales à l'inflation.

Le président du Conseil du trésor a aussi dit que le gouvernement cherchait à donner confiance aux investisseurs.

Si le PNB est tombé aussi bas que le croient experts économiques et fonctionnaires, le débat est loin d'être clos.

Le produit national brut est en effet le principal indicateur de la santé économique du pays.

Le dernier budget fédéral, déposé en octobre par M. MacEachen, prévoyait pourtant un taux de croissance du PNB de 2,2 pour 100.

LG-3

(Suite de la première page)

hauteur de Montréal), les "artisans" de la Baie James fêtaient en quelque sorte la fin prochaine de leur présence sur ce territoire sauvage ouvert à l'exploitation dans un climat de campagne électorale en 1970.

Si l'on n'avait rien ménagé pour bien accueillir ces "maîtres de l'eau" comme se plaisait à les nommer le ministre Duhaime, leur présence était beaucoup plus discrète que lors de l'inauguration de LG-2 en 1979. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que la délégation des visiteurs est venue se mêler aux travailleurs qui ont assisté sur des écrans de télévision à la lancée du premier groupe turbine de LG-3. Quant aux Indiens Cris — ils sont environ 600 sur le territoire de LG-3 — ils étaient tout simplement absents de la fête.

Une fête qui marquait le début de la fin de 6 années de labeur et des investissements de \$1,4 milliard — dont près de \$1 milliard en retombées directes au Québec —. Il faudra maintenant attendre les auditions de la commission parlementaire sur l'énergie pour connaître l'échéancier exact de la poursuite des travaux dans la région de la Baie James compte tenu de la conjoncture économique particulièrement difficile et des taux d'intérêt élevés.

Des taux d'intérêt qui coûtent d'ailleurs fort cher à Hydro-Québec. Selon les informations recueillies hier, c'est en terme de centaines de millions de dollars qu'il faut compter la note (entre \$200 et \$400 millions).

Diana près d'accoucher

LONDRES (AFP) — La princesse Diana, épouse du prince Charles d'Angleterre, a été admise ce matin à la maternité de l'hôpital Saint Mary de Paddington, dans l'ouest de Londres, a annoncé le palais de Buckingham.

La princesse est "aux premiers soins de l'accouchement", a précisé le porte-parole du palais, et le prince Charles l'accompagne.

Devenue célèbre dans le monde entier sous son nom de jeune fille, lady Diana Spencer, la princesse de Galles a épousé le prince Charles le 29 juillet 1981. Elle avait annoncé que le

bébé qu'elle attend devait naître vers le 1er juillet, jour de son 21e anniversaire.

LA QUOTIDIENNE

(Tirage de samedi)

9-8-9

Informations: 643-8990

le mot du jour

Des minables

On donne le nom de "négligés" à des sportifs qui surprennent par leurs succès. Comme nom, il n'a aucunement ce sens-là. La présence d'un substantif, comme joueurs négligés, club négligé, est nécessaire.

Pierre BELLEAU



vente de robes de nuit

rég. \$23. **15.99**

en coton, plissées et insérées de dentelle. aqua et jaune. p.m.g.



vente chandails et tee-shirts

19.99

rég. jusqu'à \$45. choix de tout coton ou polycoton. unis ou à rayures, mailles de fantaisie. col matelot, encolures bateau, en V ou ronde. coloris et grandeurs assortis.



vente jupes twik

rég. jusqu'à \$28. **16.99**

jupes prairie unies ou à carreaux, jupes circulaires, jupes-culottes et jupes courtes plissées à la taille ou aux hanches. couleurs assorties. 5 à 13.



vente de maillots

19.99

rég. jusqu'à \$28. maillots de bain une pièce ou deux pièces, de forme bandeau ou décolletés en V. unis, imprimés ou à rayures. coloris et grandeurs assorties.



vente de coordonnés

12.99

tee-shirts et cardigans en fin tricot de coton. couleurs assorties. p.m.g.



vente blousons, vestes, blazers

39.99

Contemporaine*. rég. jusqu'à \$80. dans les teintes de fuchsia, turquoise, jaune, blanc. 6 à 14.

vente de chemisiers « Hathaway »

29.99

Contemporaine*. rég. jusqu'à \$55. tailles et coloris variées.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale
la mode aux galeries de la capitale... c'est simons! la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

En face de Sillery

Passager clandestin sauvé de la noyade

par André RDY



Charles Keitta sera peut-être renvoyé incessamment dans son pays d'origine, le Togo, en Afrique occidentale. Le jeune Noir âgé de 18 ans en aura long à raconter, de ses mois de clandestinité à fond de cale d'un bateau jusqu'à son bref séjour à la prison d'Orsainville. Mais il pourra surtout raconter que s'il est sain et sauf, c'est grâce à un policier de Sainte-Foy, Jean-Michel Trottier, qui s'est tiré à l'eau en pleine nuit pour l'empêcher d'y mourir gelé et noyé.

Après sept ans de service dans la sûreté municipale fidéenne, et surtout depuis qu'il a reçu un entraînement pour oeuvrer à bord des ambulances et de l'unité d'urgence (la "bouline") du service, Jean-Michel Trottier admet que c'est la première fois qu'il effectue un sauvetage de la sorte.

"Mais c'est comme pour les feux. Tu arrives, tu demandes pas à un gars de faire ci et ça. Ça ne se programme pas d'avance. Tu le fais. Tout s'enchaîne...", témoignait-il au SOLEIL en précisant que pour le repêchage de Keitta, "y'avait pas grand risque, c'était comme une mer morte", décrivait-il en parlant du fleuve Saint-Laurent dans lequel il a plongé, vers 1h30 du matin, et qui était "à l'étaie", juste avant que la marée baisse.

Un goût d'aventure

Selon les renseignements glanés par LE SOLEIL, le jeune Keitta était passager clandestin à bord d'un navire transocéanique, le "Ace Pioneers Osaka", depuis le mois d'avril. Comme celui-ci, se dirigeant vers Montréal sans faire escale à Québec, passait vers 22h30, 23h, sous les ponts en face de Sainte-Foy, notre jeune aventurier décide de tenter sa chance de regagner la terre ferme à la nage. Accroché à une bouée de sauvetage prise sur le navire, il dérivait, porté par la marée montante, jusqu'en face du quai de la compagnie Irving, au bas de la côte Gignac, à Sillery.

Rendu là, au moment où la délivrance est à portée, voilà que le Togolais ne peut même plus nager, paralysé qu'il est par l'eau qu'il n'imaginait pas si glaciale. Tout ce qu'il peut faire, c'est crier, en espérant qu'on l'entende, qu'on le repêche.

Une foule de badauds se rassemble assez vite, les policiers de Sillery se présentent aussi, mais aucun moyen de secours pour autant. C'est finalement l'agent Trottier, en pa-

trouille, alerté comme plusieurs confrères par la demande d'assistance de la sûreté de Sillery, qui décide de plonger à sa rencontre.

"Je me suis pris un "spot" et deux ceintures de sauvetage et je suis allé vers le bout du quai. Plusieurs personnes, debout sur la plate-forme en bas lui criaient: "Viens-t'en par ici, t'es rendu", mais il ne bougeait plus. Je me suis dit que si quelqu'un n'allait pas le chercher, il allait dériver encore plus loin. Et on ne savait pas si la Garde côtière pourrait arriver à temps", explique le policier-ambulancier âgé de 30 ans.

Blessé en tombant

Trottier s'est lui-même blessé au bras et au talon en descendant jusqu'à la plate-forme sous le quai d'Irving. "Je pensais être presque rendu au bas de l'échelle. J'ai lâché les barreaux... pour tomber d'à peu près huit pieds de haut. Je n'étais pas assez blessé pour tout lâcher. J'ai plongé. Après un coup comme ça, tu ne penses plus à l'eau froide", affirmait-il.

A cause de l'affluence de curieux, même à 2h du matin, et du fait que l'accès au quai était bloqué par une chaîne et quelques voitures, la "bouline" de Sainte-Foy n'a pu s'approcher suffisamment pour éclairer la scène. L'essentiel du sauvetage s'est déroulé dans une noirceur d'encre. Quand la vedette de la garde côtière est arrivée, Trottier tendait le jeune Africain à ses confrères.

"Je pense qu'il était temps. J'ai entendu dire que sa température corporelle était descendue à un point tel que s'il n'avait pas été si jeune et en bonne condition, il ne serait plus de ce monde", conclut encore le sauveur de Keitta.

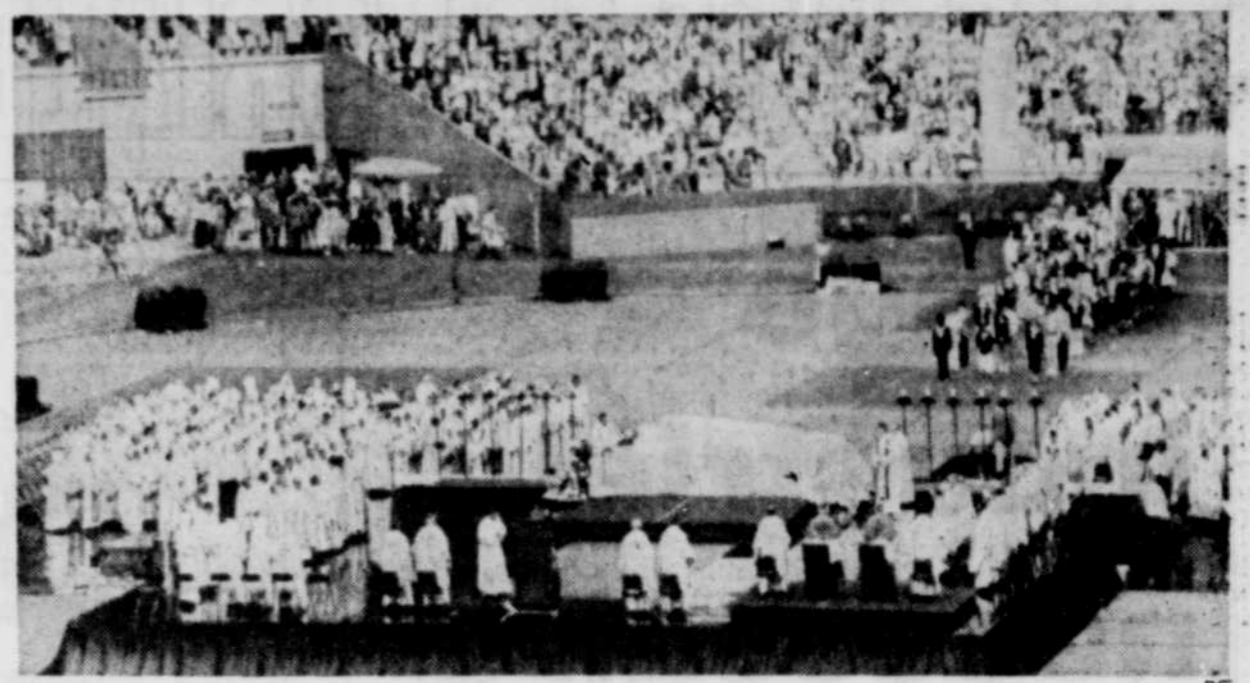
La bonne forme du jeune homme, qui aurait passé près de trois mois en fond de cale, n'était pas sans paraître mystérieuse. Après son transport, en piteux état, au CHUL à Sainte-Foy, les services de l'immigration canadienne ont reconduit Charles Keitta, en meilleure forme, au centre de détention de Québec, où il demeurera jusqu'à ce qu'on statue sur son sort.

Des informations non confirmées laissent croire qu'un deuxième "rat de cale" aurait été découvert sur le "Ace Pioneers Osaka". Il paraîtrait même que le capitaine de ce navire consentirait, à son retour prochain à Québec, à reprendre Keitta pour le ramener à son Togo natal.

Blessé à un bras et à un pied, l'agent Trottier bénéficie actuellement de quelques jours d'un congé mérité.



Recueilli par les agents Jacques Fortin et Michel Lévesque, de Sainte-Foy, Charles Keitta semblait pour le moins éberlué par son arrivée en "sol québécois".



Près de 50.000 personnes ont assisté hier à une messe en l'honneur du frère André concélébrée par 35 évêques et 400 prêtres.

Le frère André et les Chevaliers de Colomb à l'honneur au stade

MONTREAL (d'après PC) — Samedi, le Stade olympique accueillait près de 40.000 Chevaliers de Colomb venus célébrer le centenaire de leur fondation mais la pluie les a quelque peu malmenés les forçant à annuler certaines des activités prévues au programme dont le spectacle de la soirée.

Toutefois, hier, près de 50.000 personnes venues de tous les coins de Québec, de l'Ontario et de quelques Etats américains ont assisté sans trop d'éclaboussures à une célébration en l'honneur du frère André, béatifié le 23 mai à Rome.

Trente-cinq évêques du Canada et des Etats-Unis et près de 400 prêtres entouraient l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, qui présidait la cérémonie, assisté du président de la Conférence des évêques du Canada, Mgr Henri Légaré, et du primat du Canada, Mgr Louis-Albert Vachon.

Commencée sous un ciel radieux, mais par un temps plutôt frais, la messe bilingue s'est déroulée en grande partie sous une pluie battante qui, par moments, couvrait partiellement la voix des orateurs placés sur un autel géant installé au milieu du terrain.

Accompagnés à l'orgue et par quelques cuivres, 175 artistes des "Petits chanteurs du Mont-Royal" et de deux autres chorales, placés derrière l'autel, ont interprété les hymnes religieux de Gilbert Patenaude.

Le pape

La messe a débuté par un extrait de l'homélie que le pape Jean-Paul II consacrait, le 23 mai, place Saint-Pierre, au frère André qui, moins de 50 ans après sa mort, franchissait, par son accession au rang de bienheureux, un pas de plus vers la canonisation.

Comme en mai, à l'occasion des béatifications du frère André et de mère Marie-Rose Durocher (fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie), le ministre fédéral de l'Energie, M. Marc Lalonde, le ministre québécois de l'Education, M. Camille Laurin, et le maire Jean Drapeau représentaient respectivement le gouvernement fédéral, celui du Québec et la ville de Montréal.

Guérisons

Dans son homélie, l'archevêque de Montréal a affirmé que, depuis la béatification du frère André, le 23 mai, on a noté "des guérisons qui semblaient miraculeuses".

Interrogé sur la nature exacte de ces prétendus miracles, le porte-parole de l'Oratoire, le père Bernard Lafrenière, s'est montré un peu hésitant à crier tout de go au miracle.

Les cas jugés les plus intéressants seront étudiés de plus près et ils pourraient bien, dans quelques années, fournir la matière qui permettra au frère André d'accéder à la canonisation, ce qui en ferait le premier Québécois de souche à atteindre ce niveau de sainteté.

Chevaliers de Colomb

Des milliers de Chevaliers de Colomb venus de toutes les régions du Québec et de six autres pays ont par ailleurs passé presque tout leur samedi à regarder la pluie tomber sur le Stade olympique. Ils s'étaient réunis pour fêter leur centième anniversaire. Ils étaient venus avec leurs femmes,

leurs enfants, leurs amis; en tout, au-delà de 40.000 billets avaient été vendus.

Puis, vers 16h30, la pluie s'est mise à tomber, aspergeant copieusement les corps de tambour et clairons qui osaient s'aventurer hors des abris. La messe, que devait célébrer Mgr Paul Grégoire et 330 évêques et aumôniers, a connu des problèmes. Enfin, après avoir été retardée et retardée, on a décidé de la célébrer à l'intérieur, dans la rotonde, puis on a carrément laissé tomber.

Le spectacle que devaient donner en soirée les Nathalie Simard, Fernand Gignac et autres n'a pas eu lieu.

M. Georges Lafortune, député d'Etat ou grand chef des Chevaliers de Colomb au Québec, a rapporté que l'ordre, fondé en 1882 à New Haven, aux Etats-Unis, compte 120.000 membres au Québec et 1.4 million à travers le monde. Tous les membres, précise-t-il, doivent être catholiques pratiquants. Les quatre grands principes: charité, unité, fraternité et patriotisme.

Les femmes ne peuvent pas faire partie des Chevaliers de Colomb. Mais elles ont les filles d'Isabelle. Et, précise M. Lafortune: "Depuis une dizaine d'années, on intègre de plus en plus nos épouses; avant, on s'en servait pour faire des sandwiches et vendre des billets; maintenant, elles font partie de comités..."

Il n'y a pas de femmes mais il y a des jeunes. Et de plus en plus selon M. Lafortune.

S'il y a des jeunes chez les Chevaliers de Colomb, il y a encore plus de vieux: la moyenne d'âge se situerait autour de 47 ans. Et ce sont surtout des vieux que l'on retrouve au quatrième degré de l'ordre.

Samedi, personne n'a pleuré, mais plusieurs en avaient envie en voyant la pluie gâcher ce centième anniversaire. La plupart savent bien qu'ils n'en verront pas un autre passer.

Trois morts accidentelles

Seulement trois morts accidentelles ont été rapportées par la Sûreté du Québec au cours de tout le week-end, dont une dans la région immédiate de Québec.

Il s'agit de M. Alonzo Grégoire, âgé de 78 ans, du 72 White Oak à Dollard-des-Ormeaux, près de Montréal. M. Grégoire conduisait sa voiture sur la route 277, à la hauteur de Saint-Henri de Lévis, vers 8h15 hier matin, lorsqu'il heurta une voiture arrivant à sa rencontre. La collision a fait deux blessés dans l'autre véhicule, en plus de tuer le Montréalais.

Ailleurs au Québec, on signale la mort d'un piéton happé samedi soir par un camion en bordure du chemin Sainte-Marguerite, à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières. Il s'agit de M. René Parent, âgé de 35 ans, de la rue Notre-Dame à Pointe-du-Lac.

Une noyade est survenue tôt samedi matin dans la carrière Saint-Eugène, dans le village du même nom, près de Drummondville. Elle a coûté la vie à Sylvain Martel, âgé de 21 ans, de Saint-Majorique.

HC HOPITAL DE CHAUDRONS QUEBEC ENR.
LE SEUL CENTRE DE REPARATIONS DE CHAUDRONS A QUEBEC TOUTES MARQUES
FERME LE SAMEDI
TEL.: 687-2559

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES
VERRES DE CONTACT
DOUBLE FOYER
Jour et soir sur rendez-vous:
524-2869
873, 3e Av., Limoilou, Québec

SEUL(E)?
Pour trouver l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
96, Grande-Allée est (de 11h à 30h30)
522-7155

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
STUDIO GOSSELIN
INSERE DANS CETTE EDITION

CLIMATISEURS
Carrier aux meilleurs prix en ville
• VENTE • LOCATION • INSTALLATION • SERVICE
• ESTIMATION GRATUITE • SATISFACTION GARANTIE
RABAIS DE \$30 SUR CERTAINS MODELES
BON-AIR 522-3807
Réfrigération inc.
1365, RUE DORCHESTER NORD

SAVIEZ-VOUS QUE
l'hostellerie parc des braves est l'endroit rêvé pour votre retraite.
Infirmière 24 heures par jour
681-0041
750, ch. Ste-Foy, Qué.
Informations: Suzanne F. Côté

PROFITEZ DE LA RISTOURNE GOUVERNEMENTALE DE 800 \$
Changez votre système à l'huile pour un système électrique
ROBERT GINGRAS INC.
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Résidentiel - Commercial - Industriel
Service urgence 24 hrs
626-8273

Faites-faire votre grand ménage!
NETTOYAGE DE TAPIS, MURS, PLAFONDS, PLANCHERS, FENETRES INT. ET EXT., etc. MAISON, APPARTEMENT, COMMERCE etc.
SERVICE RAPIDE ET DE PREMIERE QUALITE
Prix très concurrentiels ESTIMATION GRATUITE
L'ENTRETIEN CHEVALIER
(Région de la ville de Québec)
975, av. Joffré, suite 1 683-5707

LPS
Cours de conversation anglais - espagnol
UN COURS FAIT SUR MESURE
COURS INTENSIFS ET ACCELERES
Sessions spéciales "printemps-été" jour et soir
TARIFS SPECIAUX
LPS LANGUAGES PRODUCTIONS SERVICES LIMITEE
3, Parc Samuel-Holland
681-6375
Frais entièrement déductibles pour fins d'imôts
Reconnu par le ministère de l'Education
culture personnelle (Formis, 669562)
Stationnement gratuit à partir de 17h.

Jacques Langlois LUNETTES
En Plein soleil avec...
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690 (face Banque Nationale)
BEAUPORT: 737, av. Royale. 661-0384

Virage industriel nécessaire



maréchal francoeur

Compte tenu de la situation de l'embauche dans les secteurs publics et parapublics, l'objectif que s'est fixé la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain de mettre l'emphase sur le virage industriel s'impose de toute évidence pour la région de Québec. La chambre se range à une logique que tout le monde reconnaît. Mais le message n'est pas facile à faire accepter dans un milieu socio-économique où on comptait surtout sur l'Etat comme employeur. Se trouver une place au parlement a été pendant des années l'ultime but d'une bonne partie de la main-d'oeuvre.

Maintenant ce temps est révolu. Il faut donc se tourner vers les dossiers qui, d'ailleurs, ont retenu une attention spéciale du monde des affaires et des syndicats comme par exemple le tourisme, les chantiers maritimes, le port, l'aéroport et les transports. Ces préoccupations ont aussi celles de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain au cours du mandat à la présidence que vient de terminer Michel Côté. Le nouveau président Jacques Plante entend bien maintenir "un feu ardent sous les marmites." C'est l'assurance qu'il a donnée lors de la réunion annuelle de la chambre qui s'est tenue aux Industries Valcartier.

Avec le temps, la nécessité de créer un organisme régional de promotion et d'accueil touristique est apparue de plus en plus évidente. Malheureusement dans ce domaine les intervenants se sont comportés comme des frères ennemis. Cependant, le dossier est sur le point d'aboutir et on devrait voir bientôt une Association touristique régionale (ATR) efficace à l'oeuvre.

Proposer un virage industriel sans mentionner la modernisation des chantiers Davie et la construction d'une cale sèche courte, de même que du développement du port de Québec, est impensable.

A l'instar des syndicats de travailleurs, la Chambre de commerce envisage de continuer à exercer des pressions afin d'empêcher que cette industrie émigre "morceau par morceau" vers d'autres régions. Une telle éventualité serait d'ailleurs tragique pour notre région.

L'accroissement du transport en vrac, favorisé par la situation géographique du port de Québec, devrait ouvrir la voie à l'implantation d'industries de base. Cependant, tout développement dans ce domaine est subordonné à la volonté politique des gouvernements. Groupe de pression, la Chambre de commerce tentera d'inciter les gouvernants à l'action. Les interventions pressantes sont souvent indispensables et peuvent donner des résultats. Le cas de l'aéroport, par exemple.

Quant au projet de gare intermodale comportant des édifices à bureaux, la Chambre de commerce comprend, dans le cadre des contraintes budgétaires, l'hésitation des gouvernements mais considère que le maire de Québec, Jean Pelletier, est justifié de le proposer. On ne peut lui faire grief de vouloir profiter du retour prévu des trains au centre-ville pour stimuler le redéveloppement urbain de ce quartier. A court terme, le projet paraît prématuré, mais à moyen terme, il apparaît raisonnable.

Par ailleurs, il sera intéressant de connaître les détails sur la Maison régionale de l'industrie et du commerce que projette le nouveau président de la chambre.

A ces dossiers pour ainsi dire traditionnels s'ajoutent maintenant pour la Chambre de commerce, la création de petites et moyennes entreprises innovatrices et le développement de marchés d'exportation. Il faudrait que les hommes d'affaires arrivent à profiter au maximum de la présence des spécialistes dans des organismes comme le Centre de recherche industrielle (CRIC), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'université Laval. C'est un défi emballant, même si la récession économique engendre la morosité chez plusieurs.

Dans bâtir le Québec, le gouvernement propose aux hommes d'affaires de se tourner vers les marchés d'exportation. A la Chambre de commerce, on est heureux de soutenir cet effort. Fait intéressant, elle émet de plus en plus de certificats d'exportation.

Bref, les hommes d'affaires de la région ont tout intérêt à s'accrocher aux objectifs bien légitimes de la Chambre de commerce. Il y va de leur prospérité et aussi de celle de toute la population.

Maréchal FRANCOEUR

PECKFORD: "JAMAIS NOUS NE RESTITUERONS LE LABRADOR!"



revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Une sage décision

Une nouvelle organisation anglophone formée à Montréal a décidé, sagement, d'éviter les affrontements violents sur les questions linguistiques, pour se concentrer davantage sur les pressions à exercer sur ce que la minorité d'un million de citoyens peuvent raisonnablement espérer obtenir de la majorité francophone de cette province.

Comme l'a dit un délégué à la convention de fondation d'Alliance Québec, "nous avons le choix entre mourir glorieusement ou exister grâce à un compromis".

Un des points sur lesquels l'Alliance se propose de lutter concerne l'insistance du gouvernement péquiste à exiger l'affichage unilingue français. L'Alliance affirme qu'elle financera les poursuites judiciaires contre les lois provinciales qui interdisent l'usage de l'anglais sur la plupart des affiches. Elle a rejeté une motion visant à demander le rejet en entier de la partie du Bill 101 qui exige que les affiches commerciales soient exclusivement en français, et a choisi plutôt de demander la permission d'afficher dans les deux langues...

M. Eric Maldoff, élu président de l'Alliance, a critiqué l'aide fédérale, qu'il juge insuffisante. Il a accusé le gouvernement fédéral d'avoir accepté "le mythe d'un bloc homogène, riche et puissant, de Québécois anglophones existant sans problèmes sérieux et

capable, par la seule force de sa position, de se maintenir indéfiniment par ses propres ressources".

Cette accusation est sans doute fondée non seulement en ce qui concerne le gouvernement fédéral, mais les Canadiens en général...

Le gouvernement fédéral a dit qu'il ne lancera pas de poursuites judiciaires contre les lois linguistiques du Québec, mais qu'il serait disposé à assurer une aide financière à tout groupe ou à tout individu désireux d'entreprendre cette tâche. De toute évidence, c'est là le rôle qu'Alliance Québec peut adopter. Le conflit entre les lois linguistiques du Québec et la nouvelle charte des droits de la personne doit être résolu, et l'Alliance semble être le meilleur espoir que les Québécois anglophones puissent récupérer une partie des droits perdus. (Le 9 juin.)

The Ottawa Citizen

Les Canadiens en tête

Avant la tenue du sommet économique de Versailles, l'hebdomadaire français Paris-Match a publié les résultats de sondages effectués dans les sept pays participants, pour évaluer la popularité dans chaque pays des autres nations qui assistaient à la conférence.

Le Canada a été choisi à l'unanimité comme le pays dans lequel les citoyens ont le meilleur

niveau de vie, tandis que tous, à l'exception des Japonais, ont choisi les Canadiens comme étant ceux qui inspirent la plus grande confiance. Les Japonais ont opté pour les Américains...

Compte tenu du sondage de Paris-Match, jetons un coup d'oeil sur certains des aspects du Canada qui viennent en premier lieu dans l'esprit des autres.

La liberté politique dont jouissent les Canadiens est certainement un avantage appréciable, de l'avis de n'importe qui... Cette même liberté existe aussi dans les autres pays, mais il semble que le Canada soit perçu comme un des premiers sur la liste.

Par comparaison avec les six autres pays, les dimensions du Canada par rapport à sa population rendent notre pays extrêmement agréable, étant donné que l'espace est tellement limité dans les autres pays.

Toronto et Montréal sont célèbres internationalement pour leur propreté et leur atmosphère cosmopolitaine, et bien que nous soyons portés à prendre ces villes pour acquises, elles offrent un modèle de métropole moderne qui fait l'envie des autres.

Le Canada a accueilli un grand nombre de réfugiés du Sud-Est asiatique, et il a essayé d'aider les pays du Tiers-monde.

Les Canadiens devraient être moins pessimistes et considérer leur pays de manière plus positive tout comme les autres pays considèrent le Canada. (Le 1er juin.)

The Stratford Beacon Herald

L'avenir de la télé payante

A un autre moment, peut-être, les gouvernements fédéral et provincial auraient pu susciter la coopération nécessaire pour mettre au point une formule mutuellement acceptable pour administrer la télévision payante...

Lors d'une réunion récente à Calgary, l'Alberta, le Québec et la Colombie-Britannique se sont trouvés spécifiquement en contradiction avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne la juridiction en ce domaine. Il est probable que la question devra être réglée devant les tribunaux, plutôt que par des négociations.

Le gouvernement fédéral affirme que la télévision payante devrait être gouvernée par la Commission de radio-télévision et télécommunications canadiennes, tandis que de leur côté, les provinces prétendent qu'elles ont le droit d'accorder des permis aux réseaux à l'intérieur des frontières provinciales.

Les deux arguments sont valables. Il serait bon de tenter une autre négociation, même si le ministre des Communications du Québec, M. Jean-François Bertrand, a quitté la réunion de l'Alberta en jurant qu'il ne participerait jamais à une autre conférence fédérale-provinciale sur les communications, et même si son homologue fédéral, M. Francis Fox, a insisté sur la suprématie fédérale. (Le 1er juin.)

The Calgary Herald

notes de lecture

Regard neuf sur le syndicalisme



laurent laplante

En décodant sur la place publique les enjeux et les stratégies du 3e front commun syndical, François Demers estime commettre des "chroniques impertinentes". On ne lui donnera pourtant raison qu'à condition, comme il se doit, de ne pas considérer ce type d'impertinence. Si, en effet, l'audace de François Demers peut sembler outrancière aux yeux de certaines papautés syndicales, elle est suffisamment utile et opportune aux yeux du public qu'on en reconnaîtra d'emblée la parfaite pertinence.

D'ailleurs, n'exagérons rien: les "chroniques" de François Demers, loin de se fixer comme objectif de déboulonner les pouvoirs syndicaux au point de les séparer de leurs socles, ont bien plus comme motif avoué de renouveler la fécondité syndicale et de la mettre davantage au diapason des grands besoins sociaux. A côté de rares phrases aux accents iconoclastes, on trouvera donc ici, partout visible et toujours loquace, un intense et cha-

leureux désir de voir le syndicalisme du secteur public faire peau et chair neuves.

Cette très patente sympathie de François Demers pour le syndicalisme qu'il a servi à d'ailleurs pour effet de rendre encore plus dévastatrice la critique qu'il adresse à cette force collective. Il n'est même pas assuré, à dire vrai, que François Demers perçoive toujours clairement (ou veuille toujours voir) la portée de chacun de ses propos. De façon "objective", en effet, pour recourir à un certain vocabulaire, le texte de François Demers confirme publiquement, à partir d'observations privilégiées et sympathiques, les pires reproches jetés au syndicalisme des secteurs public et parapublic. D'où le caractère éminemment équivoque de ces "chroniques": elles se veulent une transfusion de lucidité et de courage à l'avantage du syndicalisme, mais elles épousent aussi presque point par point la trajectoire des plaidoyers les plus violemment antisyndicaux.

Car François Demers, par exemple, concède ouvertement que "Parizeau a raison": "D'éventuels gains salariaux des employés de l'Etat ne sauraient être obtenus qu'en siphonnant les "acquis" des autres". Tout

aussi explicitement, il confirme l'existence d'une "aristocratie ouvrière" qui répugne à orienter la négociation dans un sens qui menacerait ses intérêts et qui possède généralement assez de poids pour maintenir ses thèses propres à l'avant-scène des revendications. Même avec à propos d'une très militante gauche syndicale. Dans la même veine, François Demers reconnaît que les responsables syndicaux ne perdent guère de sommeil à évaluer les coûts des revendications dont ils bombardent l'Etat-employeur. Autant de griefs volontiers colportés par les Chambres de commerce, mais généralement battus en brèche par les ténors syndicaux.

Cette convergence "objective" entre les observations de François Demers et les plus courantes des thèses antisyndicales rend même particulièrement étonnantes les charges du chroniqueur contre Jacques Grand'Maison, personnage tout de même mineur dans la négociation. A diverses reprises, en effet, François Demers laisse entendre que le "pédagogue social" a été "mis à contribution" par le gouvernement et a offert à l'Etat-patron la "caution du pouvoir spirituel".

Tout cela, fort vicieux, parce que Jacques Grand'Maison, de la façon personnelle et passablement verbuse qui le caractérise désormais, a tenu les propos suivants: "Je pense ici à l'agressivité "rentrée" de bien des petits salariés du secteur privé qui, faisant face à la même inflation et à une forte taxation, tout en payant la plus dure facture de la baisse de l'activité industrielle, chez nous comme ailleurs au Québec, voient des revendications du secteur public revendiquer comme si la crise économique ne devait pas les affecter". Tout propos que l'on retrouve pourtant, à peu près mot pour mot, sous la plume du chroniqueur lui-même...

Voilà donc, en somme, en dépit et peut-être à cause de ses ambiguïtés, un livre nécessaire: le mouvement syndical de ce secteur a grand besoin, en effet, non seulement du réalignement que suggère explicitement François Demers, mais aussi des "révisions déchantées" que réclament, peut-être sans toujours le vouloir, ces chroniques infiniment pertinentes. François Demers, Chroniques impertinentes du 3e Front commun syndical, Montréal, Nouvelle optique, coll. Matériaux, 1982, 170 p.

Réplique

Les Palestiniens en territoires occupés (1) Le Comité Québec-Israel réplique

par Jacques LA SALLE
pour le Comité
Québec-Israel

Dans une série de deux articles parus récemment (3 et 4 mai 1982) dans LE SOLEIL, M. Pierre Beaudet, chargé de recherches au SUCO (Service universitaire canadien outre-mer), nous a présenté une magnifique pièce de propagande dont le caractère de distorsion et d'affabulation ne saurait manquer de faire sursauter le moindre esprit au courant de ce dossier.

Nous ne répondons pas à toutes les faussetés émises dans ces deux textes — ce qui exigerait trop d'espace — mais nous nous contenterons plutôt de relever les principales accusations concernant les quatre sphères principales (sources d'eau, agriculture, travail, tortures) touchées par le texte de M. Beaudet.

Les sources d'eau

Situé dans une des zones les plus arides du globe, Israël n'a jamais bénéficié d'une abondance d'eau. L'Etat d'Israël a donc été contraint de consacrer des ressources et des efforts considérables à la recherche de nouvelles sources d'eau et au développement et à l'utilisation la plus économique possible des sources déjà existantes.

Depuis 1967, on a assisté à des transferts réciproques d'eau entre la Judée-Samarie et le territoire d'Israël compris dans les frontières d'avant 1967. L'équilibre de ces transferts est loin de s'avérer toujours favorable à Israël: en 1978-79, par exemple, 1,069,000 mètres cubes d'eau ont été pompés en Israël et acheminés en Judée-Samarie, notamment à Ramallah et dans la région des collines de Hébron. Depuis 1967, Israël a transféré 2,188,000 mètres cubes de sa propre eau à la Judée-Samarie.

La loi jordanienne qui est toujours appliquée sur le territoire de la Judée-Samarie exige l'obtention d'un permis officiel préalablement au creusage d'un nouveau puits. Entre 1967 et 1979, des 79 requêtes présentées par des citoyens arabes, 31 furent acceptées. Toutefois, pas un seul puits privé ne fut creusé non pas, comme le souligne erronément M. Beaudet, parce que Israël en refuse le droit aux Arabes palestiniens, mais bien parce que les frais encourus pour une telle opération (environ \$250,000) sont difficilement à la portée d'un particulier. Par contre, et M. Beaudet garde le silence sur ce point, de nombreux puits ont été creusés par les municipalités ou les conseils locaux ainsi que par l'administration israélienne.

Il y a un peu plus d'un mois, LE SOLEIL publiait deux articles signés Pierre Beaudet, dénonçant le sort fait aux Palestiniens dans les territoires occupés par les Israéliens (Gaza et Cisjordanie). M. Beaudet, chargé de recherches au SUCO, y avait effectué un séjour de deux mois. Par souci d'équité, nous publions, aujourd'hui et demain, la réplique détaillée que nous a fait parvenir le Comité Québec-Israel.



Une famille arabe revient des champs sur une charrette tirée par un âne, en Cisjordanie occupée.

Des chiffres

En fait, si M. Beaudet connaissait le moins du monde son sujet, il saurait qu'en 1967, il n'y avait que deux usines de distribution d'eau dans toute la Judée-Samarie, soit à Abood et à Shibtin. Sous l'administration israélienne, ces deux usines ont été agrandies et neuf autres ont été ajoutées au réseau. Des 3,200 mètres cubes d'eau à l'heure aujourd'hui disponibles dans cette région, plus de 50 pour 100 (1,750 mètres cubes) sont le fruit du développement entrepris par l'administration israélienne. En 1967, ces deux usines ne fournissaient que

50 mètres cubes d'eau à l'heure ou 250,000 mètres cubes par année. Aujourd'hui, ces onze usines déversent 1,670 mètres cubes d'eau à l'heure ou 8.35 millions par année, soit 33 fois plus qu'en 1967. Mais voyons les autres "détails" qu'oublie de mentionner le "dossier" de M. Beaudet:

1— L'administration a creusé trois grands puits près de Hérodion, qui fournissent 700 mètres cubes d'eau à l'heure aux régions de Bethléem et Hébron, qui en recevaient uniquement 150 à l'heure avant 1970.

2— La région de Ramallah reçoit maintenant 70 pour 100 de ses res-

sources en eau directement d'Israël, ce qui a mis un terme à une pénurie qui l'affligeait depuis longtemps.

3— Deux nouveaux puits alimentent la région de Djénine, ce qui fait que celle-ci bénéficie de cinq fois plus d'eau qu'en 1970.

4— La pénurie constante d'eau qui affligeait la région de Naplouse a été allégée suite au creusage par les Israéliens d'un puits fournissant 200 mètres cubes à l'heure et à son transfert à la municipalité. Pour des raisons d'ordre politique, la ville de Naplouse a refusé de recevoir l'eau provenant d'un puits creusé par l'administration israélienne à Beit Iba, ce

qui aurait eu pour effet de mettre un terme à cette pénurie.

5— Les deux canalisations construites d'est en ouest en Samarie ont permis à des douzaines de villages de compter sur une alimentation en eau pour la première fois.

6— Une canalisation de 30 kilomètres vient d'être terminée dans la région occidentale des collines d'Hébron: elle approvisionne dix villages en eau.

7— En 1967, il n'existait que dix petits réservoirs en Judée-Samarie, ayant une capacité totale de 1,000 mètres cubes. Aujourd'hui il y en a 20 et leur capacité est de 9,850 mètres cubes.

8— En 1967, il n'existait que 45 kilomètres de canalisations en Judée-Samarie. On en compte 240 aujourd'hui.

9— Sous l'administration jordanienne (avant 1967), le système rural d'approvisionnement en eau ne rejoignait que douze villages et les tuyaux d'approvisionnement se terminaient à certains points de déversement publics. Aujourd'hui, 43 villages sont reliés à un réseau central, et les habitants bénéficient d'un système qui leur apporte l'eau directement à la maison.

Progrès

Bref, tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Malgré les faibles ressources en eau disponibles dans cette région, les Arabes disposent de 290 puits et la proportion de terres irriguées et cultivées s'est accrue de 160 pour 100 depuis 1967. L'approvisionnement en eau potable a triplé et les habitations des citoyens arabes bénéficient désormais d'un système d'eau courant.

Si M. Beaudet avait visité cette région en 1967 — comme je l'ai fait — il pourrait mieux apprécier la différence aujourd'hui.

Seul un ignare peut affirmer "qu'un seul puits a été autorisé depuis 12 ans" et laisser croire qu'Israël pille les ressources d'eau de la région, alors que les besoins de la Judée-Samarie sont environ de 100 millions mètres cubes d'eau par an, alors que ceux d'Israël s'élèvent à 1,700 millions mètres cubes annuellement. Quand il y a pénurie en Judée-Samarie, c'est, bien sûr, en Israël qu'on s'approvisionne.

Au cas où M. Beaudet désirerait contester ces chiffres et ces faits, soulignons qu'il existe 27 organisations internationales qui opèrent en Judée-Samarie — dont 9 organismes de l'ONU (UNESCO, Organisation mondiale de la Santé, UNRWA, etc.), à même de constater sur place des faits et ces chiffres, ce que les agences de l'ONU ne manquent jamais de faire.

Progrès de l'agriculture

S'il faut en croire M. Beaudet, "la stratégie israélienne est l'élimination graduelle de l'agriculture palestinienne". On se demande d'où provient une si brillante trouvaille. Jusqu'en juin 1967, l'économie de la Judée-Samarie s'appuyait surtout sur l'agriculture d'où l'on tirait 24 pour 100 du produit national brut de la région. Environ 45 pour 100 de la main-d'oeuvre oeuvrait dans le domaine de l'agriculture.

Les méthodes utilisées étaient assez primitives, alors que les paysans utilisaient surtout des animaux et que semences et récoltes se faisaient à la main. L'eau nécessaire à l'irrigation était souvent acheminée par des canalisations inadéquates, s'évaporait ou était absorbée par le sol avant de parvenir à destination. D'autre part, on ne recourait pratiquement pas aux moyens modernes de fertilisation, l'assistance gouvernementale était presque nulle et le revenu per capita très bas. Bref, on pourrait résumer la situation de l'agriculture en Judée-Samarie à l'époque par les caractéristiques suivantes:

- a— Inter-relation pratiquement nulle avec les autres branches de l'économie.
 - b— Faible productivité.
 - c— Utilisation inefficace du sol et de l'eau.
 - d— Forte dépendance vis-à-vis des facteurs climatiques naturels.
- Immédiatement après la Guerre des Six jours, la nouvelle administration israélienne mit sur pied à travers les territoires une vaste

campagne d'information destinée à relever le niveau de la production agricole et du revenu des agriculteurs. En un court laps de temps, des dizaines d'experts agricoles israéliens, en collaboration avec des fonctionnaires locaux, réussirent à introduire un usage répandu des moyens modernes d'irrigation, de fertilisation, de sulfatage ainsi que l'emploi de diverses variétés de grains de semences enrichies. On encouragea la création de coopératives agricoles (il existe présentement 583 coopératives dûment enregistrées en Judée-Samarie, groupant plus de 50,000 membres, comparativement à 14,000 membres en 1967), l'amélioration et le développement de la médecine vétérinaire, un accès plus facile au crédit ainsi qu'un certain nombre de mesures économiques susceptibles de favoriser les exportations.

A la suite de l'introduction d'une nouvelle technologie, la production agricole (fruits, agrumes, culture maraîchère) a augmenté de façon significative et s'est accrue à un rythme annuel de 17.5 pour 100.

Main-d'oeuvre

Il est évident que l'introduction de la mécanisation (459 tracteurs en 1968 comparativement à 2,781 en 1980) et le développement de techniques modernes ont entraîné une diminution de la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture: de 45 pour 100 celle-ci est passée à 24 pour 100. Cette main-d'oeuvre a été recyclée dans divers secteurs de l'industrie

ainsi que dans les nouveaux marchés de travail ouverts en Israël.

Si ce taux a été réduit, ce n'est donc pas parce qu'Israël veut "tout faire pour forcer les paysans à abandonner leurs terres", comme l'écrit faillacieusement M. Beaudet, mais bien à cause d'une modernisation de l'équipement agricole qui, comme partout ailleurs à travers le monde, entraîne nécessairement une réduction du nombre des travailleurs. Contrairement à ce que veut laisser entendre M. Beaudet, le niveau de vie des Arabes des territoires occupés n'a cessé de croître de façon régulière depuis 15 ans. Dans son rapport annuel de janvier 1979 (Human Rights Country Report on Israel), le Département d'Etat américain déclarait, entre autres, que "le chômage avait pratiquement disparu" et que "le revenu réel per capita avait plus que doublé sous l'occupation israélienne". Ce rapport ajoutait que "la différence entre les niveaux de revenus en Israël et dans les territoires s'amenuisait de façon constante depuis 1967".

Compte tenu des chiffres présentés plus haut et du fait que depuis 1967-68 la croissance de la production agricole a grimpé d'environ 10 pour 100 par année, on comprend assez mal quelle peut bien être cette "stratégie israélienne" qui vise "l'élimination graduelle de cette agriculture palestinienne..."

Demain: Le travail et le problème des prisonniers



Un soldat israélien fait sa prière devant le mur des lamentations à Jérusalem.

Valeurs Kenmore

Réfrigérateurs sans givre. Disponibles dans une grande variété de dimensions, selon vos besoins!

6 derniers jours

Les appareils Kenmore, économies, valeurs et bons prix!

Rabais de \$30
 Réfrigérateur 13.8 pi.cu.
819⁹⁸
 Rég. \$849.98
 Couleur

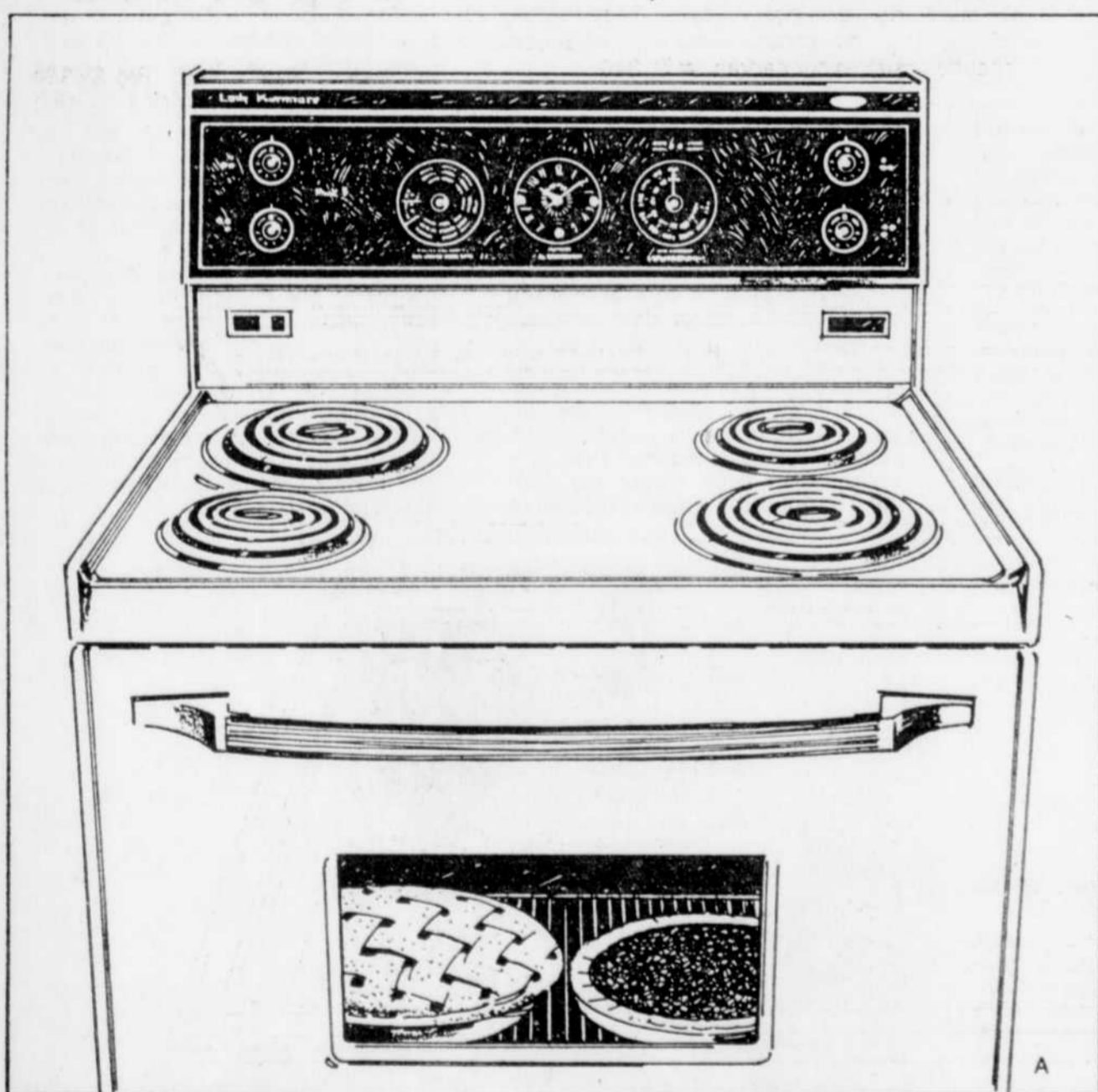
a-Réfrigérateur n'ayant pas besoin de dégivrage. Interrupteur économisant l'énergie. Beurrier à 3 températures. Bac à glaçons amovible. Garde-viande 10.5 lb. 2 hydrateurs à capacité totale de 20.17 chop. Clayettes réglables. Section congélateur, capacité de 115 lb, pour 3.29 pi.cu. Section réfrigérateur 10.50 pi.cu.

- #30 970 Blanc, charnière à droite. Rég. \$839.98 **809⁹⁸**
 - #30 976 Ton or, charnière à droite. Rég. \$849.98 **819⁹⁸**
 - #30 978 Amande, charnière à droite. Rég. \$849.98 **819⁹⁸**
- Egalement disponibles, modèles 15.2 pi.cu. Blanc. #50 970. Rég. \$899.98 **869⁹⁸**
 Ton or, amande, \$10 en sus.
 Modèle 17.1 pi.cu. #70 970. Blanc. Rég. \$999.98 **969⁹⁸**
 Ton or, amande, \$10 en sus.

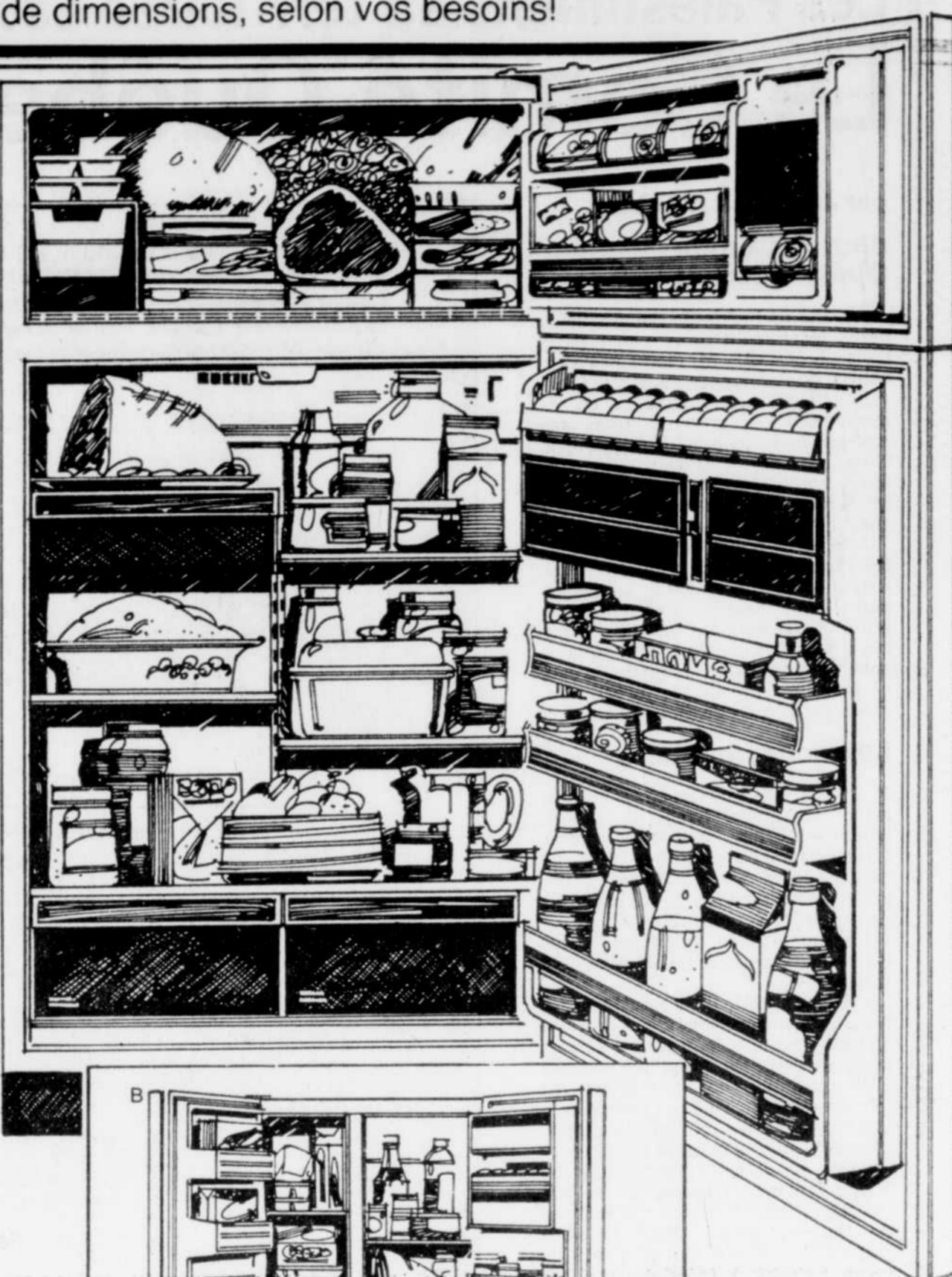
Réfrigérateur/congélateur sans givre 18.2 pi.cu.

b-2 appareils en un seul! Section réfrigérateur 12.64 pi.cu. à 3 clayettes réglables, hydrateur polystyrène (désus sort de tablette), garde-viande à température contrôlée. Porte à 4 tablettes, râtelier à œufs, section produits laitiers. Réfrigérateur 5.5 pi.cu. pour 192 lb, 4 clayettes, 1 panier, 6 tablettes sur porte. Blanc. #82 550. **1009⁹⁸**
 Rég. \$1059.98
 Ton or, amande \$10 en sus.

Pour une cuisson conventionnelle ou à micro-ondes, utilisez Kenmore



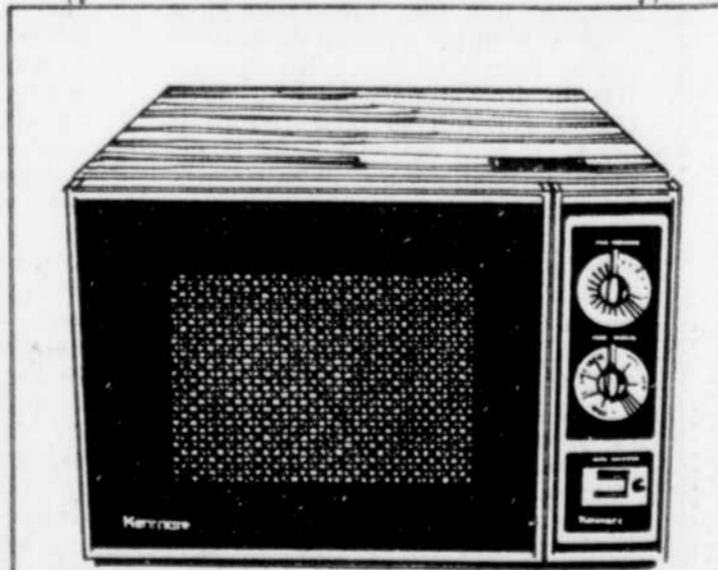
Rabais de \$30
 Cuisinière Lady Kenmore 1er choix
 Four programmé par horloge pour mise en marche/arrêt/cuisson/arrêt à temps différé. Sonde pour cuire les rôtis comme vous les aimez. Éléments de luxe, amovibles, deux de 6" dont un pour le mijotage, deux de 9" assurant une bonne distribution de la chaleur. Tourne-broche à auto-arrosage pour un goût de barbecue toute l'année. Prise programmable pour les petits appareils ménagers et prise ordinaire. Four à nettoyage facile #68 320.
679⁹⁸
 Rég. \$709.98
 Four autonettoyant. #68 720. Rég. \$899.98 **869⁹⁸**
 Couleurs, \$10 en sus.
 Four autonettoyant à devant moderne. #68 721. Rég. \$949.98 **919⁹⁸**



Rabais de \$50
 Cuisinière 30" une aide fiable
619⁹⁸
 Rég. \$669.98 ch. Blanc
 Cuisinière à devant standard à hublot et éclairage intérieur. Porte, clayettes amovibles; four autonettoyant. #60 720. Amande, \$10 en sus.



Rabais de \$50
 Four à micro-ondes à réglages multiples
599⁹⁸
 Rég. \$649.98
 6 réglages de 100 à 650 watts pour tiédir, mijoter, réchauffer, cuire, garder au chaud. Minuterie 45 minutes. Porte en verre noir; tablette fixe en Pyroceram; intérieur acrylique; coffrage acier, extérieur vinyle veiné bois. Capacité 1.3 pi.cu. #99 520.

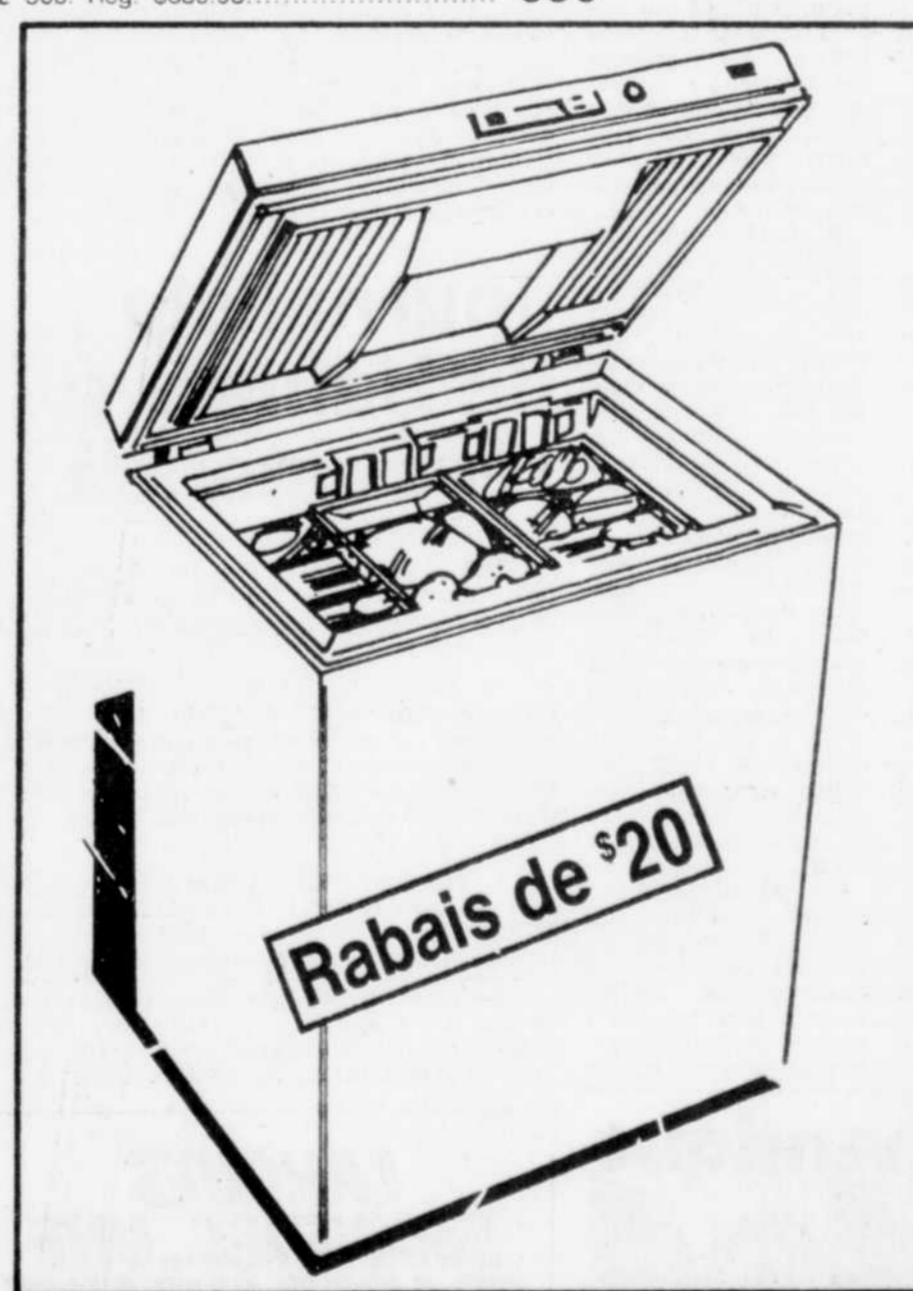


Laveuse 7 programmes, 2 vitesses
619⁹⁸
 Rég. \$649.98

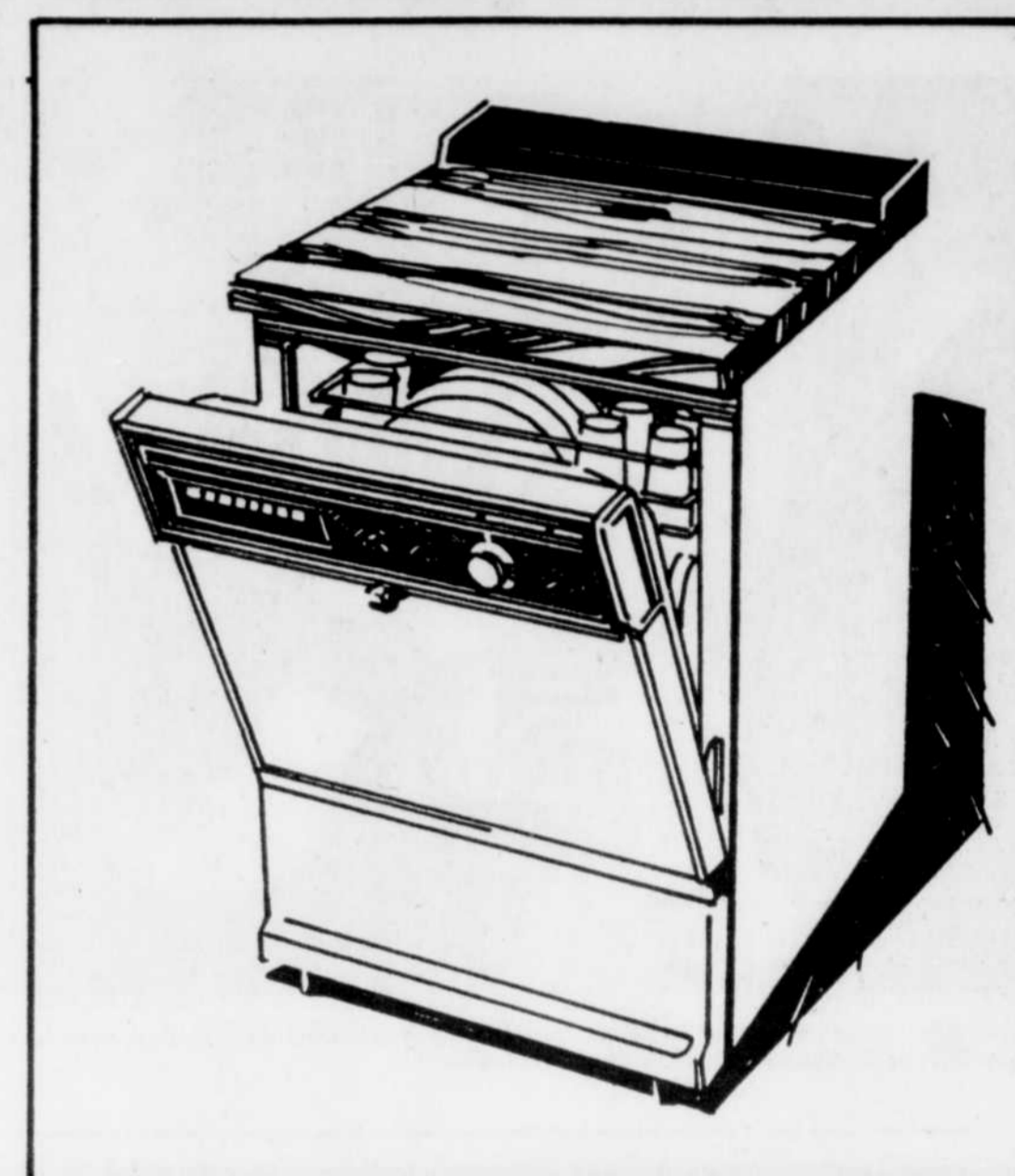
Laveuse Kenmore à agitateur Dual-Action, pour lavage efficace même des plus grosses charges. Programmes: pré-lavage, coton/tissus robustes, articles sans repassage, trempe, jersey/tissus délicats, rinçage, essorage. Filtre à charpie autonettoyant. Choix de 4 températures lavage/rinçage. Distributeur agent de rinçage. Blanc. #42 500. Amande, \$10 en sus.
 Modèle à récupérateur (non montré). Blanc. #52 500. Rég. \$689.98 **659⁹⁸**

Sécheuse à réglage "Fabric Master"
419⁹⁸
 Rég. \$449.98

Le réglage "Fabric Master" de Sears contrôle automatiquement la durée de séchage du linge ce qui évite la surchauffe. Aussi chaleur dégressive. La plupart des sècheuses n'ont qu'un élément, la nôtre en a deux. 2 thermostat régulent la température, tambour à saillies pour séchage uniforme du linge. Programmes: "Fabric Master", cycle minuté, à air froid, "Touch-Up", éclairage du tambour. Avec cintre et support. Blanc. #82 500. Amande, \$10 en sus.

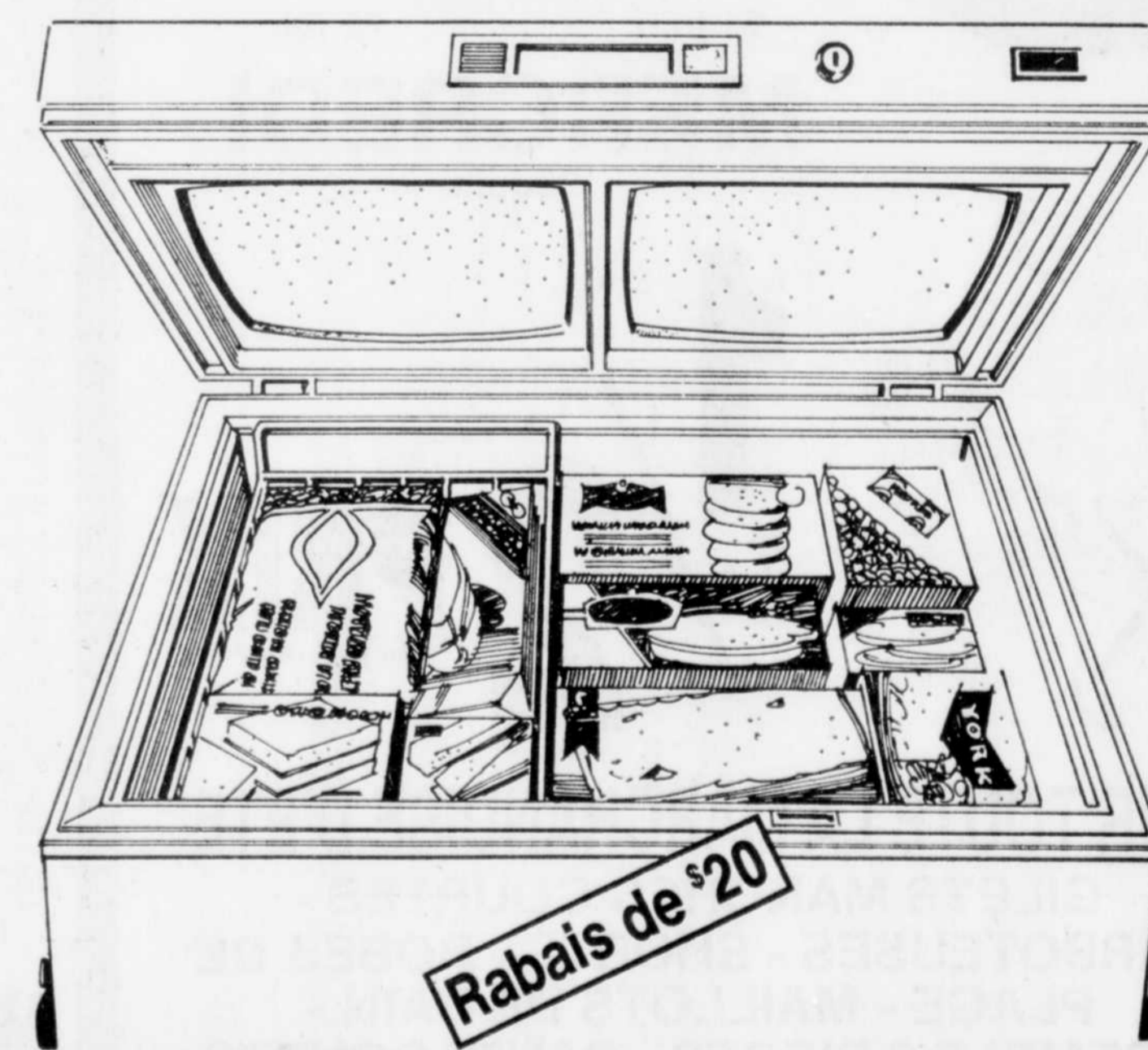


Congélateur compact isolé de 2" de mousse
 Isolation de 2" de mousse pour le coffre et de 1 13/16" de fibre de verre dans le couvercle. Verrouillage de sécurité. Intérieur et coffre en acier fini acrylique robuste; bord ABS. Réglage de température. Voyant de panne. Un panier. Blanc seulement. Capacité 7.0 pi.cu. #10 720.
 Modèle 11.0 pi.cu. Capacité 380 lb. #11 120. Rég. \$389.98 **369⁹⁸**
 Modèle 15.00 pi.cu. Capacité 520 lb. #11 530. Rég. \$414.98 **394⁹⁸**
 Rég. \$354.98



Rabais de \$30
 Lave-vaisselle, lavant sur 3 niveaux

Encastrable. Blanc, 2 panneaux réversibles: Amande/ton or, avocat/noir. Cycles: normal, casseroles, rinçage et attente, rinçage normal ou à haute température, dernier rinçage, cycle économique, séchage avec ou sans chaleur. Lavage court et chauffe-assiettes sur cadran. #71 340. **569⁹⁸**
 Rég. \$599.98
 Modèle à encastrer
 Modèle mobile, peut être encastré. Blanc. #72 461. Rég. \$629.98 **599⁹⁸**
 Avocat, ton or, amande, \$10 en sus.



Rabais de \$20
 Congélateur-coffre compact
 Modèle compact de luxe isolé mousse: 2 1/2" dans parois, fond: 1 13/16" dans couvercle équilibré. Température réglable. Intérieur acier fini époxyde; 2 paniers empilables; éclairage. Verrouillage. Modèle 7.0 pi.cu. Capacité 240 lb. Blanc. #40 750.
 Modèle 12.3 pi.cu. Blanc. Capacité 420 lb. #41 250. Rég. \$429.98 **409⁹⁸**
 Modèle 15.0 pi.cu. Blanc. Capacité 520 lb. #41 550. Rég. \$444.98 **424⁹⁸**
 Rég. \$384.98
 Rayons 22/47 — Appareils ménagers

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi, de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • C-ries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

A-8 NOS RÉGIONS

AMIANTE, LOTBINIÈRE, BEAUCE, RIVE-SUD, CÔTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPESIE, ILES DE LA MADELEINE, CÔTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

Pays de l'Erable

Passeport pour cinq guides touristiques



MM. André Marquis, Yvan Fortin et Emilien Soucy, respectivement réalisateur du passeport, directeur général et vice-président de l'Association touristique du Pays de l'Erable.

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-MARIE — L'Association touristique du Pays de l'Erable vient de procéder au lancement d'un passeport touristique regroupant cinq guides, dans le but d'identifier l'image de marque touristique de chacune des zones du territoire desservi par l'ATR du Pays de l'Erable, soit: la Beauce, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et la Côte-du-Sud.

Ce passeport touristique sera distribué à 100,000 exemplaires dans tout le Québec, le Canada et même aux États-Unis par l'intermédiaire des kiosques d'information touristique et des délégations québécoises.

"Par cette publication de 64 pages, a déclaré M. André Marquis, responsable de la réalisation de ce passeport, lors d'une conférence de presse tenue à Sainte-Marie, nous espérons, étant donné la faiblesse du dollar canadien, créer un impact sur la clientèle québécoise et canadienne de même que les États de la Nouvelle-Angleterre où nous retrouvons un bassin important de Franco-Américains, afin d'attirer de plus en plus les touristes étrangers chez nous."

Selon M. Marquis, "chacune des zones du territoire desservi par l'ATR du Pays de l'Erable sont en bonne position pour accueillir tous ces visiteurs au cours de la saison

estivale et cela dû à la diversité de notre produit touristique".

On n'a qu'à penser aux panoramas de la Beauce, à la nature et villégiature que nous offrent les régions de l'Étchemin et des Appalaches (chasse et pêche), au fleuve Saint-Laurent, au patrimoine et à l'artisanat sur la grande Rive-Sud, soit Lotbinière, Lévis et Côte-du-Sud, reliée par la route des Pionniers.

Par cette nouvelle formule, ajouta M. Marquis, "nous voulons que ce passeport soit, en plus d'être un guide touristique, un document de recherche et même un souvenir de prestige, renchéri par les signatures et les sceaux de chacun des intervenants touristiques de la région, marque de notre hospitalité".

Le passeport

À l'intérieur de chacun des cinq guides séparés de ce passeport, on retrouve trois sections, soit comme premier type d'information, un texte de présentation de toutes les municipalités membres de l'ATR du Pays de l'Erable tout en énumérant leurs attraits et leurs services touristiques.

La deuxième section, a expliqué M. Marquis, comprend toute l'information nécessaire sur les hôtels, restaurants, campings, fes-

tivals et tous les autres attraits.

La troisième partie touche plus spécifiquement la promotion de chacun des intervenants touristiques.

Autres documents

Egalement, M. Marquis a annoncé que pour la première année, l'ATR du Pays de l'Erable offrira à tous les intervenants touristiques de son territoire une panoplie complète de documents d'information et de promotion touristique dont le dépliant régional du Pays de l'Erable en 89,000 exemplaires français et 49,000 anglais.

Le but de la publication de ce document en anglais, a expliqué M. Marquis, est de rejoindre plus facilement la clientèle anglophone.

Il y aura également dans chacun des kiosques d'information touristique une carte touristique régionale (localisation de tous les sites touristiques et des circuits panoramiques) vendue à \$1.50 l'unité.

Aussi, un livre de recettes régional (53 recettes à l'étable, 47 recettes traditionnelles) vendu à \$1.50 l'unité.

Un sac de voyage en tissu avec bandoulière (gratuits à l'intérieur une carte touristique régionale et un passeport) vendu à \$3 l'unité.

Toutefois, le passeport touristique 1982 est gratuit.

L'absence de permanent affecte l'organisation du Festival de la crevette

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le présent Festival de la crevette de Matane devrait effacer complètement le déficit de l'événement, mais la nécessité de structures permanentes tracasse toujours l'organisation.

Le déficit accumulé de la manifestation atteint \$27,000, mais le bilan financier de cette année devrait se solder par des profits du même ordre, a informé la présidente du comité organisateur, Mme Lucille Landry.

"Les profits serviront à payer la dette. Nous espérons arriver au prochain festival libérés de toutes dettes et parvenir à l'autofinancement. L'an dernier, le déficit a été causé par des investissements importants que nous n'aurons pas à refaire cette année, dont l'achat d'une photocopieuse, nécessaire au festival.

"Nous aimerions afficher un surplus pour avoir une forme de permanence. Ce n'est peut-être pas une nécessité 12 mois par année, mais ce serait préférable, notamment parce qu'il y a toute la comptabilité à tenir et la préparation du prochain festival."

Le problème se fait douloureux, a admis Mme Landry qui consacre depuis quelques mois des semaines de 80 heures pour assurer une réussite à l'événement.

"C'est une activité qui demande trop de temps. La présentation du XXe festival en 1983 n'est pas en danger, mais la survie à plus long terme pourrait être menacée. Le festival ne peut se faire sans une permanence. Le plus tôt possible après le présent festival, je me propose de former un comité provisoire pour étudier la question de permanence et aussi pour commencer des projets en vue du XXe."

Il faudra une implication plus soutenue des gouvernements, semble-t-il. De janvier 1981 à octobre 1981, trois projets spéciaux du gouvernement du Québec ont aidé à la préparation des manifestations de 1981 et 1982 de l'événement. Techniquement, ces projets ne pourraient se répéter pour la présentation de l'an prochain. "Nous essaierons de nous faire reconnaître comme "festes régionales". Les normes d'admission ne sont toutefois pas encore connues. Je pense également essayer de chercher des projets du côté du gouvernement fédéral."

La présidente doute qu'elle bénéficiera du soutien de la Société des festivals populaires du Québec. "La société nous a joué un vilain tour en plaçant son assemblée générale le jour

où débute notre festival. J'étais pourtant là en 1981 et je leur avais mentionné d'éviter de tenir l'assemblée en juin parce que de nombreux festivals ont lieu à cette date. Le jour choisi nous empêche de déléguer un représentant."

"De plus, nous avons essayé d'obtenir de l'argent du Québec par le biais des Fêtes de la Saint-Jean, mais nous avons obtenu l'information trop tard. Nous sommes mécontents de la société et

de sa représentante régionale. Nous sommes membres et nous ne sommes tout de même pas une quantité négligeable. Nous sommes le plus vieux festival dans tout l'Est du Québec, y inclus la Côte-Nord. En fait de longévité et de qualité, nous sommes les troisièmes au Québec. Le festival est un rouage économique important de la région puisqu'il apporte des retombées économiques d'environ \$2 millions."

Journaliste de Haute-riève récompensé

MONT SAINTE-ANNE — Jean Garon, de Haute-riève, a reçu en fin de semaine les prix Desjardins et Hydro-Québec attribués annuellement à un journaliste de la presse hebdomadaire régionale.

M. Garon, des hebdomas "Le Nordie de Baie-Comeau-Haute-riève" et "Plein Jour sur Manicouagan", a mérité ces prix pour la publication d'un dossier traitant du projet de fusion des villes de Baie-Comeau et Haute-riève et pour un reportage d'information scientifique régionale portant sur les pluies acides.

Le prix Desjardins de journalisme de la presse hebdomadaire régionale francophone lui rapporte \$2,000 tandis que le prix Hydro-Québec d'information scientifique régionale lui donne \$500.

L'attribution des prix Desjardins et Hydro-Québec avait lieu dans le cadre des concours annuels des hebdomas régionaux dont le 50e congrès vient de se terminer au Mont Sainte-Anne.

3 JOURS

LUNDI MARDI

21 juin 22 juin

MERCREDI

23 juin



1/2 PRIX

(du prix régulier)

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'ETE

GILETS MANCHES COURTES -
 BARBOTEUSES - SHORTS - ROBES DE
 PLAGES - MAILLOTS DE BAIN -
 ENSEMBLE 2 PIECES - PANTACOURTS -
 KNICKERS - PANTALONS DE TOILE -
 ROBES-SOLEIL -
 SALOPETTES DE COTON



chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants grandeurs: Naissance à 18 ans

• Place Laurier, Ste-Foy - 651-5938 • Atrium (ancien Jadis) Charlesbourg - 623-2351
 • Les Galeries de la Capitale - 627-5889 - Gr.: naissance à 3X.

l'authentique STEREO AUTO

de la grande musique dans votre petite voiture!
 L'habitacle des sous-compactes s'avère idéal pour une installation stéréophonique de haute qualité. Alors, avant de vous contenter d'une radio de série, habituellement offerte chez les concessionnaires, voyez ce que l'on peut vous offrir.

au même PRIX

STEREAUTO

5585, 1ère Avenue, Charlesbourg 578-2955
 600, Belvédère, Québec 527-5644

LANGUES SECONDES... UNE GRANDE AUBAINE CHEZ BERLITZ CET ÉTÉ!

INSCRIVEZ-VOUS AVANT
 LE 1er JUILLET ET ÉCONOMISEZ 50\$ SUR LE COURS D'ÉTÉ BERLITZ.

Cet été, apprenez l'anglais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol en seulement 4 ou 5 semaines de cours du jour ou du soir. Il vous en coûtera moins d'avoir la parole facile n'importe où!

BERLITZ

DEPUIS 1878
 5, PLACE QUÉBEC, SUITE 193
 529-6161

Montréal, Québec City, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver et dans 27 pays à travers le monde.



Le ministre Lucien Lessard, qui a accueilli l'ancien président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, hier à Mont-Joli, lui a prodigué quelques conseils sur la manière de taquiner le saumon.

Accueil discret et courtois à Carter

par Michel CORBEIL

MONT-JOLI — L'arrivée hier en sol matapédien de l'ex-président des Etats-Unis d'Amérique, M. Jimmy Carter, a été marquée par la simplicité, loin du protocole et des guerres de drapeaux.

International pour la circonstance, l'aéroport de Mont-Joli a accueilli sans fanfare l'avion en provenance d'Atlanta, aux Etats-Unis, transportant l'ex-président venu pêcher le saumon dans la rivière Matapédia.

La centaine de curieux sur place a fait savoir son ravissement de rencontrer l'homme d'Etat en applaudissant M. Carter lorsqu'il s'est dirigé vers eux. Détendu et évidemment souriant, ce dernier s'est mêlé brièvement à la foule sans se préoccuper du protocole et des agents de sécurité.

L'atmosphère était à la bonne franquette. Un citoyen de Mont-Joli, M. Roland Gagnon, a même gentiment apostrophé M. Carter d'un "How are you, Jimmy?". Expliquant son geste, M. Gagnon a lancé en riant au SOLEIL: "Si M. Carter était gêné, je l'ai dérangé. De toute façon, vous savez, c'est un citoyen comme les autres."

Jusqu'à ce que l'avion de M. Carter se pose hier à 14h sur la piste mont-jolienne, l'entourage du ministre québécois Lucien Lessard, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a craint de se faire voler la vedette par le "fédéral": la rumeur voulait que le député-ministre de la circonscription de Matapédia / Matane, M. Pierre de Bané, fasse une apparition impromptue.

Opération relations publiques

Ni M. de Bané, ni aucun autre

représentant d'Ottawa n'étaient sur place et M. Lessard a pu recevoir à l'aise son invité de marque lors d'une rencontre teintée au minimum par la politique. Avec son fort accent québécois, le ministre a lu un mot de remerciement en anglais à M. Carter et son épouse, Mme Rosalynn Carter, d'avoir choisi de pêcher dans la vallée de la Matapédia, "une grande région du Québec". A ses visiteurs, M. Lessard a remis un drapeau du Québec, de même qu'une canne à pêche, un ensemble de mouches pour le saumon et un assommoir, les trois articles étant fabriqués au Québec.

La politique n'était décidément pas au rendez-vous et M. Carter a remercié simplement son hôte de lui "donner l'occasion de prendre du saumon provenant des rivières canadiennes". Un peu plus loin, il a ajouté qu'il n'oublierait "jamais le courage de "votre" ambassadeur" (M. Kenneth Taylor) dans l'affaire de l'évacuation d'une partie du personnel de l'ambassade américaine en Iran, en 1980.

Même si les insignes fleurdelisés n'ont pas été en évidence, M. Lessard s'est montré fort satisfait par ce qu'il croit être une excellente offensive de relations publiques. "M. Carter est ici pour participer à une émission (The American Sportsman, du réseau américain ABC) qui sera vue par 30 millions de personnes et un article sera publié par la revue National Geographic Society. L'opération nous a coûté tout au plus \$3,000 ou \$4,000. Essayez donc d'acheter un film vu par 30 millions de personnes à ce prix-là."



Pierre Thériault, Yvon Dumont et Claudine Raymond dans une scène de la "Vénus d'Emilio", de Jean Barbeau.

Départ réussi au Théâtre de la Riveraine, à Pointe-au-Pic

par Denis GAUTHIER
collaboration spéciale

POINTE-AU-PIC — Avec la présentation de la Vénus d'Emilio, le Théâtre de la Riveraine, de Pointe-au-Pic, devrait normalement connaître beaucoup plus de succès que l'an dernier.

L'avant-première et la première, qui ont eu lieu en fin de semaine, ont permis de recueillir des commentaires favorables sur le spectacle. Majoritairement, les gens ont apprécié ce qu'ils ont vu.

Ce n'est pas la première fois que cette comédie de Jean Barbeau est appréciée du public. L'an dernier, elle avait tenu l'affiche avec succès pendant un mois au théâtre La Fenière en banlieue de Québec.

La distribution au théâtre La Riveraine est composée de Pierre Thériault, Claudine Raymond et Yvon Dumont. Ce sont les trois comédiens qui ont effectué la mise en scène. Ils ont voulu enlever un peu de vulgarité au texte de Barbeau pour la remplacer par du romantisme. Il faut dire que l'exercice est réussi puisqu'on s'amuse autant.

La Vénus d'Emilio c'est une pièce légère et drôle. C'est l'histoire d'un père et de sa fille qui attendent le prétendant pour la partie de hockey télévisée. La fille espère que son ami profitera de l'occasion pour lui faire la grande demande. Pierre Thériault, qui joue le rôle du père, ne déçoit pas en montrant son grand pro-

fessionnalisme. Pour ce qui est des deux autres comédiens, ils s'acquittent fort bien de leurs tâches.

La représentation de vendredi soir nous a donné l'occasion de faire des constatations surprenantes, comme Léon Rochefort (au lieu de Normand Rochefort) qui se serait joint aux Nordiques, ou encore que Lambert (au lieu de Lapointe) aurait été échangé à Saint-Louis. De toute façon, ce ne sont que des fautes mineures et si vous connaissez en hockey, ça ajoute au cocasse (Léon Rochefort qui se joint aux Nordiques de quoi faire mourir d'envie Dave Balon).

On remarque aussi que les comédiens rient sur scène. Mais quand les comédiens rient, c'est qu'ils s'amusent. Et s'ils s'amusent, c'est que le public en fait tout autant. Il fallait voir Pierre Thériault à quatre pattes en-dessous de la table de la cuisine en train de se morfondre à recoller sa moustache tout en donnant la réplique, pour savoir jusqu'à quel point les éléments (hors-texte) peuvent ajouter au spectacle.

Pour ce qui est de l'environnement, c'est le même que l'an dernier. La Riveraine niche toujours sous une grande tente à Pointe-au-Pic. On y est assis sur des bancs de bois. Le spectacle est relativement court et il se déroule à un rythme rapide, ce qui contribue à nous faire oublier nos moments d'inconfort.



**VENTE D'ÉTÉ
MAINTENANT EN COURS**
RABAIS DE **33 1/3 à 50%**

BAM. BIN

place des quatre bourgeois
658-2218

Visa
Mastercard
American Express



**CHIC
à bon compte!**
Vente pré-estivale

IMPERMEABLES	30% à 50% DE RABAIS
Tailleurs et manteaux de marque Ultra-Suède.	30%
Autres tailleurs.	50%
Robes et vêtements sport	20% à 50%
Vêtements de marque Jousse et Rodier	20% à 30%
Accessoires: chapeaux, foulards, ceintures, bijoux.	30%
Maillots et ensembles	10% à 50%

**Salon
Jade**

Place Laurier
Ste-Foy

Atrium (Ancien Jadis)
5555, 3e Avenue ouest,
Charlesbourg

GRANDE VENTE DE DEMONSTRATEURS A TRES BAS PRIX

AU CHOIX

Unité 2751	MAXIMA 1981 , toit ouvrant
Unité 3026	310 1982 , 2 portes, automatique
Unité 3031	310 1982 , 2 portes, automatique
Unité 2975	310 GX 1982 , 4 portes, automatique
Unité 3210	200 SX Hatchback S.L., automatique
Unité 2941	200 SX Hatchback S.L., manuelle
Unité 2979	200 SX Hatchback S.L., manuelle
Unité 3280	200 SX H.T., S.L., automatique
Unité 3315	200 SX (convertible) S.L., automatique
Unité 2954	200 SX H.T., S.L., manuelle
Unité 2983	200 SX H.T., S.L., manuelle
Unité 3299	200 SX H.T., S.L., air climatisé, manuelle
Unité 3173	280 ZX , 2 + 2, aut., entièrement équipée
Unité 3306	280 ZX, G.L. , manuelle, entièrement équipée
Unité 3122	Stanza , 3 portes, XE, manuelle, toit ouvrant
Unité 3075	Stanza , 5 portes, XE, automatique
Unité 3099	Stanza , 5 portes, XE, manuelle
Unité 3056	Stanza , 5 portes, XE, aut., toit ouvrant

**TOUTES CES VOITURES
SONT GARANTIES**

Sté Foy
DATSUN

2060, boul. Charest ouest, Ste-Foy
(Parc Jean-Talon nord) 681-7371



Québec entend se départir de lieux historiques

par Roch DESGAGNE

La cession de la maison Routhier à la ville de Sainte-Foy est l'amorce d'un programme du ministère des Affaires culturelles du Québec, prévoyant le déstagement par le gouvernement de quelque 85 immeubles classés comme monuments ou sites historiques. La plupart de ces pièces du patrimoine québécois sont situées dans la région de Québec.

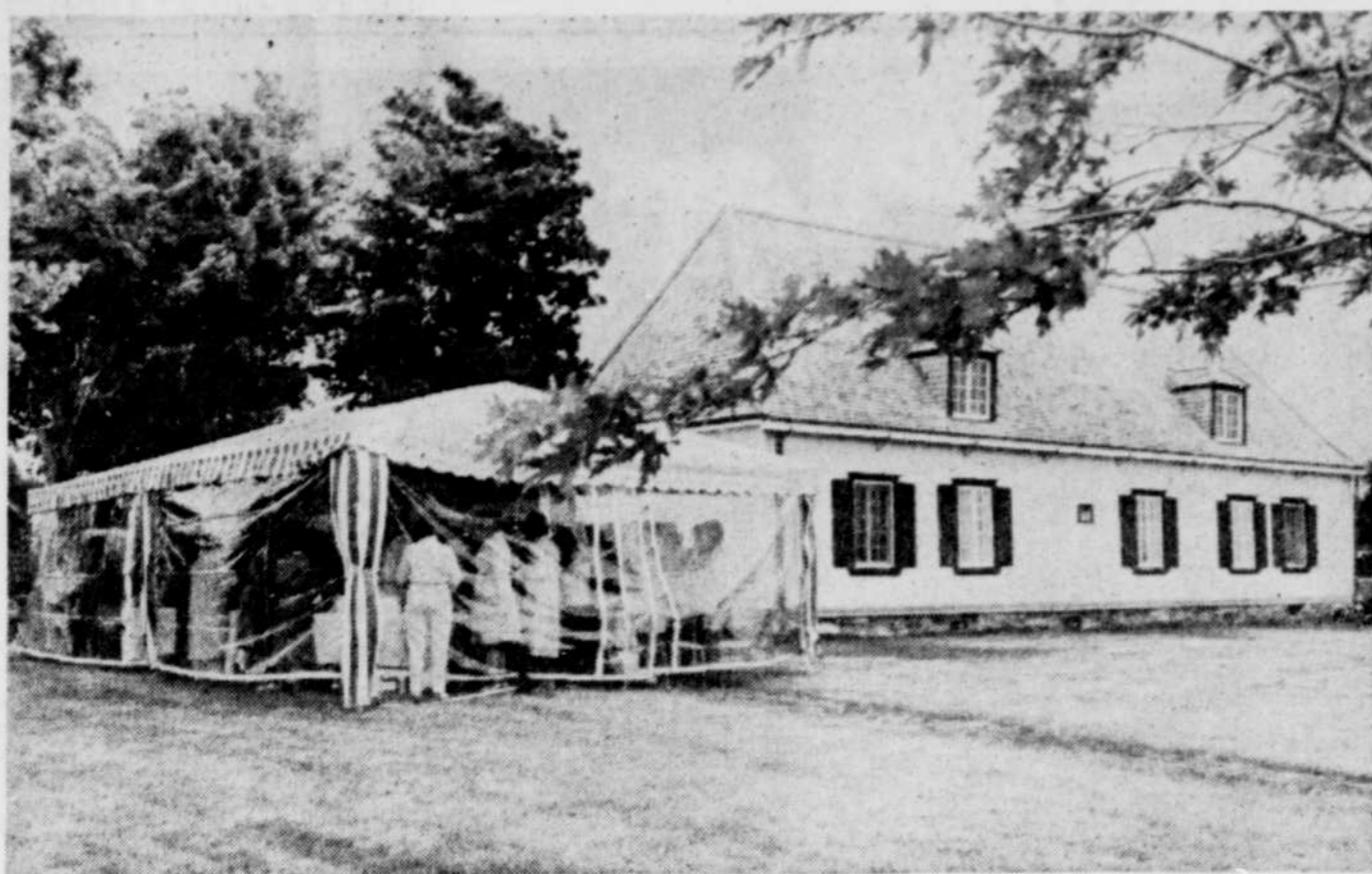
Le ministre Clément Richard, qui présidait hier la remise de la maison Routhier à la municipalité de Sainte-Foy, a fait état de cette politique de transfert de propriétés historiques, projet dont il communiquera les précisions prochainement.

La ville de Sainte-Foy est devenue officiellement propriétaire et responsable de la sauvegarde de la maison Routhier, lors d'une cérémonie qui avait lieu hier après-midi, sur l'emplacement historique. Le maire Louis-Marie Lavoie a signé l'acte symbolique en s'engageant à compléter, dès cette année, la rénovation de la maison construite il y a 222 ans.

Située au 3325 rue Rochambeau dans le secteur Saint-Benoît (près de Duplessis et Sainte-Foy), la maison ancestrale confère un cachet exceptionnellement vieillot et agréable à ce développement domiciliaire moderne. D'autant plus que Sainte-Foy possède très peu de monuments historiques malgré ses 300 ans d'histoire, comme le notait le maire Lavoie.

"Sauvegardez ce témoin du passé de Sainte-Foy et mettez la maison Routhier en valeur, pour l'enrichissement du patrimoine et pour montrer à l'ensemble de la collectivité quels soins nos pères apportaient à conserver leurs biens", recommandait le ministre Richard.

En devenant propriétaire du lieu



Pour parer à la pluie qui menaçait la cérémonie de cession de la maison Routhier à la ville de Sainte-Foy, les invités se sont réfugiés dans une tente.

historique, la ville de Sainte-Foy peut maintenant obtenir une subvention des Affaires culturelles couvrant 60 pour 100 de tout investissement destiné à la restauration et à sa conservation, précisait-il.

49 à la place Royale

Le ministère des Affaires cultu-

relles se retrouve avec 585 maisons et emplacements classés monuments historiques, dont 350 dans la région de Québec. Selon le programme de déstagement que vient d'entreprendre le ministre à Sainte-Foy, le gouvernement se départira de 85 de ces immeubles, au cours des prochaines années.

Par exemple, précisait M. Clément Richard au journaliste du SOLEIL, le moulin du Petit Pré à Châteaurocher et la maison Lamontagne à Rimouski seront cédés aux municipalités.

Le ministre annoncera en détail cette politique, bientôt.

Le directeur des Affaires cultu-

relles pour la région de Québec, M. Yvan Landry, a précisé que sur le parc de 85 immeubles-monuments visé dans ce programme de déstagement, 69 se retrouvent dans le territoire immédiat de Québec, dont 49 dans la place Royale.

Ce projet se réalisera graduellement, sur une dizaine d'années, selon M. Landry.

Le ministère des Affaires culturelles veut faire en sorte que les milieux prennent en main la restauration et la conservation de ses monuments, explique Clément Richard, en précisant que le gouvernement aidera davantage les municipalités à participer au programme gouvernemental de sauvegarde du patrimoine.

Entre bonnes mains

"La maison Routhier est et restera entre bonnes mains", a assuré le maire Louis-Marie Lavoie au ministre des Affaires culturelles, en indiquant que la vocation culturelle qu'on lui a donnée, en la transformant en centre d'enseignement du tissage, du filage et de la tapisserie, s'intensifiera.

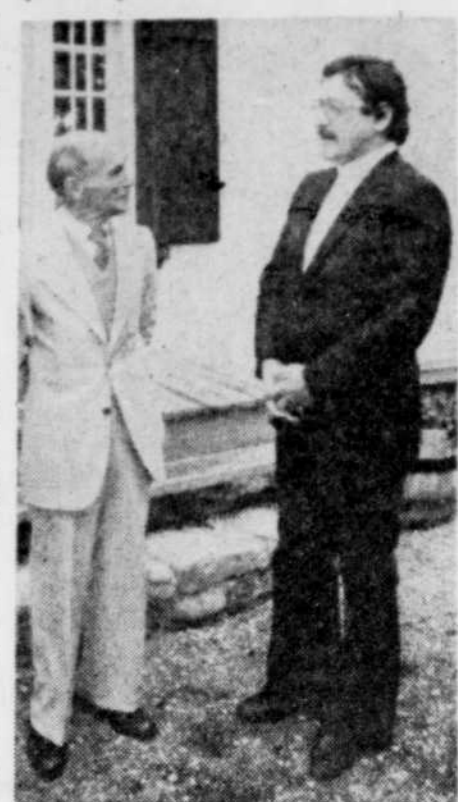
Le premier magistrat en a profité pour inviter la population de Sainte-Foy et des environs à se rendre à la maison Routhier pour voir l'exposition des travaux exécutés par les élèves de cette école originale.

Depuis six ans, l'école de textile de Sainte-Foy a dispensé des cours à plus de 600 personnes, la plupart des citoyens de Sainte-Foy, certaines venant d'aussi loin que de l'Outaouais et de Nouveau-Brunswick.

Quelque 20 techniques de tissage et de tapisserie y sont enseignées. En plus des techniques traditionnelles, l'école permet aux tisserands et tisserands d'y exercer pleinement leur art, par l'agencement des couleurs, la

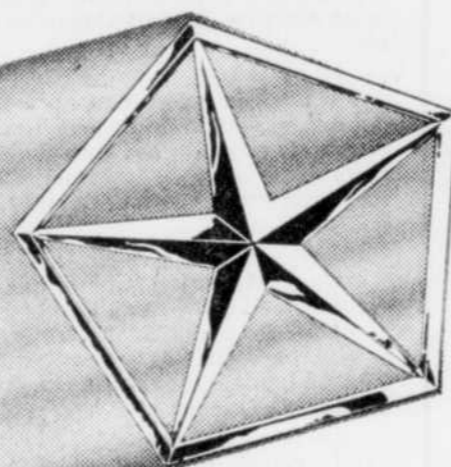
transformation de la laine, la teinture naturelle, ce qui en fait une école unique au Québec.

Le public peut à la fois visiter la maison Routhier et l'exposition de l'école de textile, de 16h à 21h, jusqu'au 27 juin.



Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a été accueilli par un hôte bien particulier à la maison Routhier, M. Laurent Routhier, qui a vu le jour dans cette maison ancestrale et qui en assure encore l'entretien.

Des étoiles filantes



et des étoiles d'économie d'essence à 50mi/gal!**

Superbes et puissantes, issues en ligne droite des voitures à grande performance. Des étoiles à traction avant qui filent à vive allure!

La Dodge Charger 2.2 et la Plymouth Turismo 2.2.

De 0 à 50 en 5,98 secondes*

La vivacité et la souplesse d'un moteur de 2,2 litres à arbre à cames en tête qui développe un couple moteur étonnant de 112 lb/pi à 2 400 tours. Malgré toute cette puissance, la Charger 2.2 et la Turismo 2.2 réalisent des exploits d'économie d'essence. Et elles roulent à l'essence ordinaire au plomb, toujours moins chère d'environ 12¢ le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence.

50 mi/gal	38 mi/gal
cote routière 5,6 L/(100 km)	cote urbaine-routière 7,4 L/(100 km)

Essence ordinaire au plomb
Selon Transport Canada.**

Triple protection 5 ans ou 80 000 km sans frais***

Protection du rouage d'entraînement

Le moteur, la boîte de transmission et la boîte-pont de même que toutes les pièces qu'ils contiennent sont couverts par cette protection de 5 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité!

L'entretien prévu

Tous les travaux prescrits au manuel d'entretien sont effectués aux frais de Chrysler pendant la même période.

Protection anti-corrosion

Si des perforations dues à la rouille apparaissent sur la carrosserie extérieure au cours des 5 ans ou 80 000 km, tout sera réparé ou remplacé sans frais.



La Plymouth Turismo 2.2

L'instinct de la performance. Elle évolue partout, sur les routes ou en ville, avec une égale aisance. À l'intérieur, sièges baquets en tissu et vinyle inclinables, quatre vitesses au plancher et tableau de

type rallye avec tachymètre en équipement standard. La Turismo 2.2, dans la pure tradition européenne. Voyez-la et essayez-la chez votre concessionnaire Plymouth.



La Dodge Charger 2.2

Élégante et racée. Profile aérodynamique. Sa puissance et sa suspension font paraître les autres voitures bien ordinaires. Faites-en l'essai chez

votre concessionnaire Dodge. Mais bouclez votre ceinture, vous êtes au volant d'un bolide.

Le plan de protection 5 ans ou 80 000 km est une offre d'une durée limitée et est valable à l'achat de toute voiture Chrysler neuve fabriquée en Amérique du Nord.

Chrysler. On a confiance en notre étoile.



* Tests faits sur la Charger 2.2 par l'Association Nationale Américaine Hot Rod
** Votre consommation réelle peut varier.
*** 5 ans ou 80 000 km selon la première éventualité.
Certains accessoires illustrés sont optionnels.



L'AutoBail

L'AutoBail Chrysler, c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

hypothèques

AVANT ET NON APRÈS
• Avoir renouvelé votre hypothèque
• Avoir acheté une propriété

Renseignez-vous sur nos différents prêts hypothécaires

VOUS POUVEZ

- Obtenir un taux escompté
- Choisir un terme entre 1 et 5 ans
- Amortir vos paiements jusqu'à 35 ans
- Renégocier votre taux avant échéance
- Faire des remboursements partiels

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
850, Place d'Youville, Galeries de la Capitale
692-1221 626-1221

Des Routhier décrivent leur maison

par Roch DESGAGNE

"Ça nous faisait penser aux maisons de l'île d'Orléans, éloignées du chemin, avec un ruisseau tout près, les bâtiments de ferme et les immenses champs."

C'est ainsi que M. et Mme Laurent Routhier décrivent la maison des Routhier à Sainte-Foy, vers les années 1940. M. Routhier y est né et est demeuré jusqu'en 1945.

LA FERME ST-LAURENT LTÉE



M. Claude Bégin

Suite à une réunion du Conseil d'Administration, M. Gilles Toussaint, président de LA FERME ST-LAURENT LTÉE, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Bégin, au poste de Vice-président - production.

Depuis 1965, M. Claude Bégin a été Vice-président du Conseil de l'Industrie Laitière, Président de l'Association des Fabricants de Crème glacée, Responsable du Comité d'Achat de Lait pour la Province de Québec. Sa vaste expérience dans le domaine de l'industrie laitière nous sera d'un apport précieux au sein de notre compagnie. M. Bégin a été également élu membre du Conseil d'Administration de notre compagnie.

Le groupe LA FERME est une réunion de plusieurs sociétés qui oeuvrent dans la transformation et la distribution de produits laitiers, avec plus de 300 distributeurs qui desservent les territoires du Montréal-Métropolitain, la région de Québec et La Mauricie. (ANN.)

après y avoir commencé sa propre famille.

Laurent Routhier, fils de Joseph-Georges, était de la 4^e génération des Routhier qui ont vécu à cet endroit.

La propriété fut vendue en 1955 à un promoteur de développement domiciliaire, Phillip De Rico, rappelle Me Routhier, qui demeure toujours à Sainte-Foy, placée Radisson.

La maison Routhier est un des rares monuments historiques de Sainte-Foy. Sans être le plus ancien de ces monuments — sa construction remonte à 1760 — c'est certainement l'un des plus beaux et des mieux conservés, souligne le maire Louis-Marie Lavoie dans les notes historiques qu'il citait, hier, lors de la remise de l'immeuble à la ville par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Cette conservation, M. Lavoie l'attribue à la famille Routhier qui l'a habitée la majeure partie du temps, et à la Commission des monuments et sites historiques.

Ils y reviennent souvent

M. et Mme Laurent Routhier n'ont jamais vraiment quitté la maison ancestrale.

Is éprouvent un plaisir toujours renouvelé à la revoir.

C'est d'autant plus facile pour eux, qu'ils ont conservé l'entretien général de la propriété.

"Chaque année, il passe au moins 1,500 visiteurs ici", précise le couple, tout en déplorant que le lieu historique ne soit pas très accessible, les fins de semaine, pour des raisons de budget, semble-t-il.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

Clark accuse Trudeau d'avoir trahi ses électeurs du Québec

(d'après PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, a accusé hier le gouvernement libéral du premier ministre Pierre Elliott Trudeau d'avoir trahi les Québécois qui l'ont pourtant porté au pouvoir.

M. Clark s'adressait à quelque 350 militants réunis lors d'un "brunch" qui a suivi la convention au cours de laquelle Mme Suzanne Duplessis a été choisie sans opposition pour représenter ce parti dans la circonscription de Louis-Hébert lors des prochaines élections générales.

Après avoir brossé un sombre tableau de la situation économique et de ses répercussions tragiques, augmentations du nombre des suicides, de la criminalité, des admissions dans les hôpitaux, tensions au sein des familles, le chef conservateur a soutenu, chiffres à l'appui, que ce sont les citoyens du

Québec qui sont les plus durement touchés par le chômage et la crise actuelle.

Il a reproché au gouvernement fédéral d'avoir adopté une attitude d'impuissance qui consiste à jeter le blâme sur les autres.

"De temps en temps M. Trudeau blâme les provinces, maintenant il commence à blâmer les États-Unis et demain ce

sera le Zaïre", a soutenu M. Clark.

Selon lui, la population canadienne ne peut accepter un tel aveu d'impuissance de la part d'un gouvernement qui préfère supplier les Américains plutôt que d'utiliser les outils à sa portée pour trouver une solution à la crise.

Soulignant que le mot impossible ne faisait pas partie de son vocabulaire, M. Clark a fait état de quelques mesures qu'un gouvernement progressiste-conservateur mettrait de l'avant pour pallier aux effets de la crise.

Il a proposé la présentation d'un nouveau budget contenant des mesures susceptibles d'encourager les investissements et par conséquent la création d'emplois, une nouvelle

politique énergétique véritablement adaptée aux besoins des Canadiens et des Québécois, un crédit d'impôt hypothécaire qui permettrait aux acheteurs de maison de bénéficier d'un remboursement moyen de \$150 par mois et un assouplissement des règlements de l'Agence canadienne d'examen des investissements étrangers.

La candidate choisie pour représenter le Parti progressiste conser-

vateur dans Louis-Hébert est âgée de 41 ans et mère de deux enfants.

Détentrice d'un baccalauréat en arts visuels et diplômée en psychopédagogie de l'université Laval, Mme Duplessis enseigne à la polyvalente de Saint-Damien, dans la circonscription de Belchasse.

Lors des élections municipales de novembre à Sainte-Foy, elle est devenue la première femme élue au poste de conseiller dans cette municipalité.

Lors du référendum de 1980, elle a en outre présidé le comité du Oui dans la circonscription de Louis-Hébert.

Interrogée au sujet de cette prise de position, M. Clark a expliqué que de nombreux Québécois n'avaient pas eu d'autres choix devant l'attitude du premier ministre Trudeau.



Le chef conservateur Joe Clark en compagnie de la candidate du parti dans Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Toute une nouvelle!

Horner déménage son bureau à Edmonton

EDMONTON (PC) — Le nouveau président du Canadien National, M. Jack Horner, a décidé de rompre avec la tradition en modifiant l'emplacement de son bureau présidentiel.

Depuis sa nomination, le 1er juin, l'ex-ministre libéral partageait son temps entre son ranch du sud de l'Alberta et le siège social du CN, à Montréal.

M. Horner a donc décidé d'établir son bureau dans la tour du CN à Edmonton, tranchant ainsi avec une habitude établie par les présidents précédents, qui étaient établis à Montréal.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... RBONNEZ-VOUS!
647-3333

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Lévesque aux côtés de Peckford

(D'après PC) — Le premier ministre Lévesque et son homologue de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, auront l'occasion de se côtoyer et de poursuivre le dialogue sur le contentieux des chutes Churchill lors de la 10e conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

La rencontre canado-américaine débute ce matin au Samoset Resort et au Conference Center, à Rockport, dans l'État du Maine, et à quelque 60 milles de Boston, dans le Massachusetts.

L'an dernier, M. Lévesque avait boudé la conférence en raison de l'attitude de M. Peckford à la suite du dépôt du projet de loi C-108.

Exportation

(D'après PC) — Le Québec a l'intention de demander d'être le "guichet unique" pour l'aide aux petites entreprises qui désirent exporter, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce, qui se tient aujourd'hui dans la capitale fédérale.

C'est ce qu'a déclaré le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, dans une entrevue à la Presse Canadienne.

"Les grandes entreprises québécoises n'ont aucun problème avec le fédéral quand vient le temps d'exporter. C'est pour les moyennes entreprises qui veulent commencer à exporter qu'il y a des problèmes. Le fédéral refuse son aide à toute entreprise qui se prévaut des programmes d'aide à l'exportation des provinces", a soutenu M. Biron.

Anti-campagne

(D'après PC) — Le leadership de Claude Ryan à la tête du Parti libéral du Québec est à nouveau remis en question, selon notamment le quotidien montréalais Le Devoir.

Une vingtaine de députés libéraux, réunis par le député de Gatineau, M. Michel Gratton, se seraient dit prêts à se lancer dans une anti-campagne si M. Ryan décide d'entreprendre sa tournée du Québec cet été.



Player's Extra Légère.

Toujours le bon goût Player's.

Les CRD veulent s'impliquer dans les plans d'expansion économique



Le Soleil, Yvon Monroin

Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. François Gendron, et le président-directeur général de l'OPDQ, M. Jacques Gagnon, ont échangé longuement sur le rôle et l'avenir des CRDAQ, qui tenaient samedi leur assemblée générale annuelle, à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy.

par Roch DESGAGNE

Les dirigeants des Conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ) sont satisfaits de la position du ministre d'Etat à l'aménagement François Gendron concernant le développement régional, mais, par ailleurs, ils tiennent à ce que les programmes gouvernementaux en matière d'expansion économique soient orientés et administrés par des CRD élargis.

C'est, selon le président réélu des CRDAQ, M. Jean-Claude Roy (président du CRD Côte-Nord), le consensus qui s'est fait lors de l'assemblée générale des Conseils régionaux de développement associés tenue samedi à Sainte-Foy.

Les CRD avaient alors invité le ministre responsable du comité ministériel permanent sur la décentralisation pour discuter du développement régional et du rôle qu'ils seront appelés à y jouer, dans le cadre de la politique gouvernementale.

"Nous comptons énormément sur cet échange afin de dégager le climat d'incertitude qui caractérise actuellement le quotidien des CRD du Québec", indiquait le président des CRDAQ dans son message au ministre François Gendron.

Les administrateurs de CRD ont une fois de plus insisté sur l'impérieuse nécessité pour le gouvernement de réunir régionalement des représentants de tous les secteurs économiques et sociaux au sein d'une structure régionale de concertation.

Dans un dossier soumis au gouvernement du Québec, en février, les CRDAQ soutenaient que la décentralisation ne devrait pas reposer que sur les fonctionnaires ou les élus de municipalités et de comtés.

Dans une brève entrevue accordée au journal LE SOLEIL à l'issue de la rencontre, M. Jean-Claude Roy se disait satisfait de l'attitude du ministre d'Etat à l'aménagement régional, "parce qu'elle rencontre presque entièrement les recommandations des CRDAQ".

"Il reste maintenant à nous assurer que ce seront des conseils régionaux de développement élargis qui assureront la transition et la mise en place d'une véritable politique de développement régional", enchaîna M. Roy.

Le rôle

Les CRDAQ ont indiqué au ministre Gendron que leurs assises annuelles ont permis de clarifier le rôle

des CRD comme organismes de concertation, de revendication et d'information.

Cette mission qui serait confiée aux CRD repose sur trois pôles essentiels et étroitement reliés: dégager la perspective globale du développement régional, disposer d'une structure autonome qui garantirait l'objectivité de leurs interventions, et être l'instance de consultation des régions auprès des gouvernements.

"Nous pouvons nous transformer en des structures élargies, en autant qu'on nous en donne les pouvoirs d'action et de financement", soutient M. Roy.

Dès l'automne, les CRDAQ tiendront un congrès spécial afin d'élaborer concrètement les modalités de fonctionnement des CRD élargis.

"En cette période de crise, les CRD ont leur place plus que jamais et nous nous engageons à défendre avec une force décapée les intérêts des régions du Québec", soulignait le président des CRDAQ à l'intention du ministre.

Un second rapport

Pour sa part, le ministre d'Etat à l'aménagement indiquait qu'il soumettra, prochainement, au Conseil des ministres, un second rapport sur l'ensemble du dossier du développement régional. Entre-temps, le projet aura été discuté par tous les ministères impliqués dans la politique de décentralisation du gouvernement.

Pour ce qui est du rôle futur des CRD, le ministre François Gendron le conçoit dans une structure plus large et plus représentative que ce qui existe actuellement. Cette perspective s'écarte par les CRD, selon le ministre, car ils pourront toujours représenter la majorité des 20 ou 21 intervenants qui composeront les conseils d'orientation régionaux.

La veuve de Tom Cossitt candidate

PRESCOTT, Ontario (PC) — La veuve de M. Thomas Cossitt, décédé en mars, a été choisie samedi candidate du Parti progressiste-conservateur à la prochaine élection complémentaire de Leeds-Granville, en Ontario.

Agée de 34 ans, Mme Jennifer Cossitt, a déjà huit concurrents et elle a dit qu'elle ferait en sorte que la circonscription soit aussi bien représentée qu'auparavant.



Le Soleil, Yvon Monroin

Claude et Marcel Martin, désignés "hommes d'affaires de l'année" par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, reçoivent ici la décoration de M. Noël Giroux, président de la société.

Québécois nommés hommes d'affaires de l'année par la SSJB

par Roch DESGAGNE

La restauration demeure un secteur d'affaires actif et intéressant même dans le contexte économique actuel, et les "hommes d'affaires de l'année" de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les frères Claude et Marcel Martin, ont l'intention d'y investir davantage.

Les frères Martin ont été proclamés les hommes d'affaires de l'année à Québec, à l'occasion de la soirée de l'amitié de la SSJB de Québec, samedi au Château Frontenac. La décoration leur a été remise par M. Noël Giroux, président général de la société.

Chaque année à l'approche de la Saint-Jean, l'organisme rend ainsi un témoignage d'appréciation à des citoyens qui ont fait progresser une entreprise tout en fournissant un apport économique dont bénéficie la collectivité québécoise, rappelle le responsable de cet événement, M. Raymond Matte.

Claude et Marcel Martin sont propriétaires d'une chaîne de six restaurants dans l'agglomération urbaine de Québec, où ils exploitent la concession des Rôtisseries Saint-Hubert. Leur entreprise comprend également le service de traiteurs Buffet Martin Inc. Les immeubles Martin & Martin leur appartiennent également.

Montréalais d'origine, les frères Martin se sont associés en 1967 pour se lancer dans la restauration à Québec. Au cours des trois dernières années, ils ont doublé leurs établissements en ouvrant trois nouveaux restaurants.

Leur plus récent investissement, \$2 millions, en février 1982, a permis l'ouverture de la sixième rôtisserie, sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy.

L'entreprise dans son ensemble a pris beaucoup d'expansion, créant quelque 300 emplois et métiers dans le domaine de la restauration. "Nous allons continuer cette expansion, même si les temps sont difficiles", prévient Claude et Marcel Martin. Ils ajoutent que leur formule est très bonne et qu'elle est de plus en plus recherchée pour sa qualité et son caractère économique.

"Nous honorons aujourd'hui deux Québécois qui n'ont pas eu peur de bâtir chez nous, de créer de l'emploi et de stimuler l'économie", insistait le président de la SSJBQ. La Société Saint-Jean-Baptiste et ses nombreux convives à la soirée de l'amitié ont également rendu hommage à la mère des hommes d'affaires de l'année, Mme Liliane Martin, ainsi qu'à leurs épouses, Lisette et Nicole Martin.

La médaille "Bene merenti de patria" à Séraphin Marion

OTTAWA (PC) — L'historien et homme de lettres franco-ontarien Séraphin Marion a reçu hier soir à Montréal, la médaille d'argent "Bene merenti de patria", une des plus hautes distinctions accordées par la Société Saint-Jean-Baptiste.

L'organisme présentait cette médaille pour la première fois depuis 1977, le récipiendaire étant alors le ministre québécois de la Culture de l'époque, le Dr Camille Laurin, qui venait de promulguer la charte de la langue française.

"Il est en effet très rare que nous accordions cette décoration", a précisé le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Gilles Rhéaume. Il a expliqué que M. Marion avait été choisi "à cause de tout ce qu'il a fait pour la francophonie en Ontario et pour manifester notre solidarité avec le peuple franco-ontarien dans la reconnaissance de ses droits fondamentaux et de son identité nationale".

sélectronic

Ajoutez la radio FM à votre «Walkman» pour... **\$49**

Procurez-vous la cassette radio FM adaptable à la plupart des appareils de type «Walkman», exclusif chez sélectronic.

Radio FM adaptable sur la plupart des «Walkman»

meilleur prix garanti

QUEBEC: 500, Belvédère, 683-2183
 STE-FOY: 2651, Hochelaga, 458-4535
 ROBERVAL: Carrefour Jeanfou, 275-5555
 AMQUI: 172, St-Benoît nord, 629-2300

Une offre exceptionnelle de

BIRKS

25% de rabais sur le cristal Waterford® (8 modèles)
 30% de rabais sur porcelaine Aynsley (9 modèles)

Modèles et articles sélectionnés

verre Curraghmore	verre Alana	verre Kenmare	verre Lismore	verre Kildare
verre Boyne			verre Colleen	verre Donegal
Cottage Garden	Golden Crocus	Blue Mist	Pembroke	
Henley	Durham	Shelbourne	Leighton Cobalt	

Une offre exceptionnelle de durée limitée — 25% de rabais sur prix de détail conseillé d'articles en cristal Waterford® parmi lesquels: verres à eau, à champagne, à bordeaux, à vins, à vin du Rhin, gobelets de 12 oz et verres à cocktail de 9 oz en 8 modèles. (représentés ci-dessus)

BIRKS

JOAILLIERS

30% de rabais sur la porcelaine anglaise Aynsley, couverts 5 pièces et pièces d'assortiment, en 9 modèles — Cottage Garden, Golden Crocus, Spring Crocus, Blue Mist, Pembroke, Henley, Durham Marron, Shelbourne et Leighton Cobalt.

692-3822

St. Georges de Beauce a besoin d'un concessionnaire John Deere...

John Deere. Nous sommes le plus important constructeur de machines agricoles du monde.

Nous produisons une vaste gamme de tracteurs et autres machines agricoles ainsi qu'une sélection toujours croissante d'équipement pour le jardin et les loisirs. Nous en assurons également l'entretien.

Nous sommes une corporation de 5 milliards de dollars et disposons de réseaux de concessionnaires dans plus de 100 pays. Notre compagnie ayant été fondée en 1837, la réputation de qualité et de fiabilité de nos produits s'étend sur 145 ans.

Assez parlé de nous, parlons maintenant de vous.

Nous sommes à la recherche d'un homme d'affaires entreprenant, prêt à diriger un établissement de concessionnaire pour nos machines agricoles et autres produits dans la région de St. Georges de Beauce. En tant que concessionnaire John Deere, vous bénéficiez d'une grande variété d'avantages incluant des conditions de paiement libérales, d'excellents exemples, de taux généraux de main-d'œuvre pour les travaux de garantie et d'intéressantes modalités de financement pour vos clients. Non seulement jouirez-vous du prestige de représenter le nom de John Deere, mais vous aurez aussi la possibilité de réaliser d'excellents bénéfices sur votre investissement.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Patrick Darricades, Directeur régional des ventes, en composant frais virés (416) 945-9281. Ou bien, écrivez à: John Deere Limitée, 295 rue Hunter, Grimsby, Ontario, L3M 4H5. Toute demande de renseignements sera gardée strictement confidentielle.

Le docteur

Fernand Bellemare

m.d.

ophtalmologiste

exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:

325, rue du Roi
 Complexe Bibliothèque de Québec
 Place Jacques-Cartier
529-9411

SOLDE

Épargnez jusqu'à 33 1/3%

Vaste choix de souliers et bottillons pour hommes. Faites vite! Ce solde débute AUJOURD'HUI.

FLORSHEIM

Flormont

LE GRAND NOM DE LA CHAUSSURE MASCULINE

Flormont-Florsheim: Place Laurier, Place Québec, Place Fleur de Lys, Les Galeries de la Capitale, Aussi à Montréal et Ottawa.



Le Soleil, Claude Tessier

Un Super-Constellation attend à la base d'arrosage aérien du ministère de l'Énergie et des Ressources à Rivière-du-Loup qu'on remplit ses réservoirs dans le cadre du programme de lutte à la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Accident écologique à Rivière-du-Loup

par Raymond GAGNE

Un déversement accidentel de 2,000 gallons de fénitrothion est survenu à la base d'arrosage aérien du ministère de l'Énergie et des Ressources installée sur les terrains de l'aéroport de Rivière-du-Loup.

L'accident s'est produit le 7 juin à 5h15 du matin, au moment où on tentait de remplir les réservoirs d'un appareil DC-4 tout juste de retour d'une première opération d'arrosage.

Le fénitrothion est un insecticide non systémique (qui agit sans être ingéré) utilisé par le ministère de l'Énergie et des Ressources dans sa lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le ministère considère l'épidémie actuelle comme très sévère et a entrepris, le 2 juin, un vaste programme d'arrosage aérien dans tout l'Est du Québec. Le déversement a eu lieu au début du cinquième jour de la réalisation du programme.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!
647-3333

M. Louis Dorais précisait, hier, au SOLEIL, que le programme est actuellement réalisé à 65 pour 100.

On utilise pour les besoins de l'épandage huit appareils dont deux Super-Constellation et six DC-4.

Deux de ces appareils sont loués des Américains. C'est dans l'un d'eux que le bris d'une soudure retenant les parois d'une boîte sise sous le plancher et servant à amorcer les pompes de l'appareil a causé le déversement.

L'insecticide s'est immédiatement répandu sur le ciment qui re-

couvre le terrain de la base et une certaine quantité a également contaminé le sol non recouvert de ciment à proximité du lieu d'approvisionnement.

Selon M. Dorais, "on a récupéré 1,300 gallons alors que le reste qui se trouvait dans l'appareil et sur le ciment a été bien épongé".

Le porte-parole d'Énergie et Ressources précise de plus que tous les participants aux travaux de nettoyage ont été l'objet d'une surveillance médicale.

Un seul a dû être tenu au repos pour une période de 24 heures. Il ne

s'agissait toutefois pas d'un cas d'intoxication ou de contamination mais de fatigue.

M. Dorais rappelle que, à la suite de cet accident, on a pris la décision d'alléger la charge de pesticide destiné aux arrosages. Les appareils utilisés peuvent transporter 2,800 gallons d'insecticide. La quantité a été diminuée à 2,500 gallons.

De plus une surveillance se poursuit afin de s'assurer que le déversement ne donnera pas lieu à une contamination ultérieure du sol et de la nappe phréatique.

Rivière York Mines Gaspé aurait déjà eu un système d'alarme

par Raymond GAGNE

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, la compagnie Mines Gaspé de Murdochville aurait effectivement installé à un moment qu'on ne peut préciser, des systèmes d'alarme sur ses réservoirs d'acide sulfurique.

"Maintenant, de dire un informateur, ces systèmes n'existeraient plus. Du moins, c'est un gars de la compagnie qui le dit. Il faudra donc voir ce qui va maintenant se passer."

Jeudi, le président du Syndicat des métaux qui représente les travailleurs de Murdochville avait laissé entendre que son syndicat réclamerait probablement une enquête publique au sujet du déversement accidentel de 3,600 tonnes (450,000 gallons) d'acide sulfurique, qui menace toujours de contaminer la rivière York, une rivière à saumon.

M. Claude Soucy avait, en particulier, soulevé la question relative aux systèmes d'alarme. "Les réservoirs, disait-il, étaient munis de systèmes d'alarme. Ils ont été enlevés, on ne sait pourquoi."

Selon l'informateur joint par LE SOLEIL, "il y a eu effectivement discussion au sujet de ces systèmes d'alarme et l'impression laissée par la compagnie voulait que ces systèmes existent bel et bien. L'avenir dira sans doute s'il s'agissait d'une "joke"."

Quant au président du Syndicat des métaux, il est d'avis que le ministère de l'Environnement serait justifié d'amorcer une enquête à partir de "deux faits troublants".

Le premier veut qu'au cours d'une

réunion du comité sur la sécurité tenue l'an dernier "on aurait rapporté que les tuyaux étaient endommagés et que cela pouvait représenter un danger".

On sait que le déversement a résulté d'un bris à une conduite souterraine reliée à un réservoir contenant de l'acide sulfurique.

Le second fait, selon M. Claude Soucy a trait, évidemment, à l'absence inexplicable des systèmes d'alarme sur les réservoirs d'acide.

La situation

Il semble que le travail poursuivi depuis maintenant presque 15 jours en vue de neutraliser les 450,000 gallons d'acide sulfurique qui se sont déversés dans deux lagunes de rétention commence à donner des résultats positifs.

Les énormes quantités de chaux et de soude caustique utilisées ont permis d'élever le pH à la sortie de la deuxième lagune de 5.5 à 6 alors que le taux d'alcalinité à 500 mètres en aval variait de 7.2 à 7.5, et dans la rivière York, entre 7.7 et 8.

Devant ces résultats positifs on a décidé de reprendre le chalutage dans la première lagune. Le pH qui, au début de la fin de semaine, variait de 1.5 à 1.8 est immédiatement passé de 2.5 à 2.9.

Dès aujourd'hui, une équipe de recherche du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche entreprend une étude sur la situation du saumon dans la rivière York.

Cette équipe comprend deux biologistes et quatre techniciens. Le MLCP désire connaître l'état

exact des tacons et des saumons juvéniles présents dans le cours d'eau et cherche à découvrir également pourquoi le saumon déjà présent dans la baie de Gaspé tarde à entreprendre sa montaison annuelle dans la rivière York.

Les pêcheurs de la région se montrent actuellement très inquiets au sujet du retard de la montaison et certains pensent même que les opérations visant à neutraliser l'acide sulfurique dans le secteur de Murdochville y sont pour quelque chose.

Deux suspects se rendent

MONTREAL (PC) — Deux hommes se sont rendus à la police relativement à la mort de trois adolescents dans un accident de bateau, la fin de semaine dernière.

"L'un des deux individus est arrivé au poste de police vendredi soir, tandis que le second s'est présenté samedi matin", a précisé le sergent Michel Jodoin, de la police de Boucherville, en banlieue sud de Montréal.

Les deux hommes, dans la cinquantaine, sont de Varennes.

Trois adolescents, âgés de 16 à 18 ans, se sont noyés dans le Saint-Laurent, près de Boucherville, après que leur chaloupe eut été coupée en deux par une embarcation plus grande.

La Clinique BELLEMARE
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT SOUPLES
(double foyer)
Toujours au même endroit
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est
Voisin du Spécialiste du Stylo
STATIONNEMENT GRATUIT
522-3924

CHAUSSURES
CHRISTIAN

VENTE D'ÉTÉ
Jusqu'à **60%**
sur les chaussures printemps-été pour dames

Jusqu'à
33 1/3%
sur les sacs à main

33 1/3%
sur certains styles pour hommes

Place Laurier — Place Ste-Foy — Place Fleur de Lys

SUPER SOLDE DE TAPIS

PRELART SANS CIRAGE

TAPIS "BOUCLE" endos caoutchouté 4⁹⁵ v.c. et 5⁹⁵ v.c. (5,92 m ²) (7,12 m ²)	4⁹⁵ v.c. Une valeur allant jusqu'à 8⁹⁵ v.c. (5,92 m ²)
TAPIS "SEMI-SHAG" endos caoutchouté 6⁹⁵ v.c. et 7⁹⁵ v.c. (8,32 m ²) (9,51 m ²)	5⁹⁵ v.c. Une valeur allant jusqu'à 12⁹⁵ v.c. (7,12 m ²)
TAPIS "SHAG" endos de jute 14⁹⁵ v.c. Une valeur allant jusqu'à 36⁹⁵ v.c.	6⁹⁵ v.c. Une valeur allant jusqu'à 14⁹⁵ v.c. (8,32 m ²)

LIQUIDATION DE TAPIS VACHON & FILS Ltée
266, boul. Charest est, Québec
(face à la gare centrale d'autobus) **522-8424**

Monsieur Lévesque,

Vous prétendez que vous respectez la signature que votre Gouvernement a apposée au bas de nos conventions collectives!!

Pourtant, vous prolongez unilatéralement la durée de cette même convention de trois (3) mois, et vous fixez la rémunération qui sera nôtre à compter de la date d'expiration de la convention collective.

Votre Gouvernement s'est pourtant battu contre le rapatriement unilatéral de la Constitution, en disant qu'Ottawa ne respectait pas les conventions.

Aujourd'hui c'est vous-même qui faites la même chose avec nous autres, les fonctionnaires et les ouvriers.

Si le Gouvernement change les conventions collectives de ses employés sans leur accord, les patrons de l'entreprise privée vont être tentés de faire pareil.

Le geste unilatéral du Gouvernement touche donc tous les travailleurs du Québec.

Pour pouvoir réduire son déficit, votre Gouvernement décide, unilatéralement, de récupérer de ses employés les plus démunis, 521 000 000 \$.

En faisant ça, le chiffre d'affaires de bien des commerçants risque d'en prendre un coup au début de l'année prochaine. Ce n'est sûrement pas la méthode appropriée pour relancer l'économie qui est déjà chancelante.

Vous prétendez favoriser l'égalité en emploi pour les femmes, pourtant ce sont les employés féminins occupant les emplois les moins rémunérateurs qui sont les plus touchés.

Vous décidez de couper unilatéralement dans notre régime de retraite pour payer votre déficit. Cependant, vous ne le faites pas pour tout le monde, comme les juges ou les députés.

Vous prétendez avoir un préjugé favorable aux travailleurs. Pourtant, depuis votre arrivée au pouvoir, vous n'avez pas cessé d'attaquer et mépriser publiquement vos propres employés et nous imposer plusieurs lois spéciales répressives.

Monsieur Lévesque, on reconnaît un homme par le respect de ses engagements.

Boss! Respecte ta signature...

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC. **ET NOS DROITS**

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN SECTION QUEBEC

LA ROUE DE L'ESPOIR

15 KM DE CYCLO-TOURISME

sous la présidence d'honneur de Louis Garneau (cycliste renommé)



A l'occasion de la fête nationale des Canadiens français, fêtons de façon spéciale en participant à une oeuvre humanitaire.

JEUDI 24 JUIN 1982

UNIVERSITE LAVAL, Pavillon Pollack, STE-FOY
INSCRIPTION: 12h30 à 15h

A ne pas manquer!

DE 9h A 12h

• COMPETITIONS CYCLISTES NORD-AMERICAINES SANCTIONNEES

Meilleurs cyclistes canadiens et américains

• CYCLOTHON ET BICYCLETTES DECOREES

Prix de participation

directives

avant le cyclothon

1. Présentez ce formulaire à vos amis, voisins et hommes d'affaires que vous vous proposez d'inviter à vous commanditer. N'oubliez pas de leur signaler qu'il ne s'agit pas d'une oeuvre de charité ordinaire, mais que nous combattons la quatrième cause de mortalité au pays.
2. Faites-leur remplir et signer le formulaire du commanditaire. Vous pouvez vous faire payer immédiatement ou retourner recueillir l'argent après le cyclothon.
3. Si un reçu est exigé pour tout montant de 5\$ ou plus, n'oubliez pas de cocher la case à cet effet.
4. Si vous recrutez plus de quinze commanditaires, vous aurez besoin de formulaires supplémentaires que vous pourrez vous procurer au Centre de Stomie du Québec, 1640, 1^{re} Avenue, Québec. Tél.: (418) 524-4104 529-5137.
5. N'oubliez pas d'aviser vos commanditaires que la distance ne dépassera pas **15 kilomètres**.

le jour du cyclothon

1. Assurez-vous du bon état de votre équipement et surtout n'oubliez rien. Nous tenons à ce que la Roue de l'Espoir soit pour vous une aventure plaisante.
2. Présentez votre formulaire au stand de la Fondation pour vous inscrire au départ et à l'arrivée.
3. Si vos commanditaires vous ont déjà payé, **vous pourrez remettre votre argent immédiatement.**

après le cyclothon

1. Le nombre de kilomètres parcourus aura été indiqué sur votre formulaire. Présentez-le à vos commanditaires, recueillez l'argent promis et marquez le montant reçu.
2. N'oubliez pas de remercier vos commanditaires au nom de la Fondation.

Chaque cycliste doit se présenter au bureau d'inscription avec ce formulaire avant le départ et après le dernier tour de piste.

PRIERE D'INSCRIRE EN LETTRES MOULÉES

COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL
SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE	
JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM
KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS	KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS
COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL
SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE	
JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM
KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS	KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS
COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL
SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE	
JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM
KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS	KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS
COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE	COMMANDITAIRE	TELEPHONE
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL	VILLE	CODE POSTAL
SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE	
JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM	JE COMMANDITERAI LE CYCLISTE A	LE KM
KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS	KM	MONTANT REÇU	REÇU REQUIS
TOTAL			TOTAL		